

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SEPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLEB BLIDA 01



Institut d'Architecture et d'Urbanisme

Mémoire de master 2

Option architecture et habitat

Atelier : paysage

La composition urbaine entre frein à l'étalement urbain et réintroduction des qualités urbaines perdues

Cas d'étude : ville de Cherchell.

Élaboré par:

- BENTOUMI Rafik .
- MERAR Mohamed.

Encadreur : Mr KEBAILI. F.

Assistante :Mme Benkali. C

Année Universitaire: 2017/2018

SOMMAIRE

Résumé
Remerciement.

I. CHAPITRE INTRODUCTIF

| | |
|---|-----------|
| 1.1. INTRODUCTION GENERAL | 9 |
| 1.2. Problématique générale | 15 |
| 1.3. choix de cas d'études. | 15 |
| 1.4. problématiques spécifiques..... | 16 |
| 1.5. Objectifs..... | 16 |
| 1.6. Hypothèse..... | 17 |
| 1.7. Méthodologie | 17 |

II. CHAPITRE : ETAT DE L'ART

| | |
|--|-----------|
| 2.1.INTRODUCTION..... | 20 |
| 2.2.Approfondissement des connaissances autour des mots clefs | 20 |
| 2.2.1 La thématique générale | 20 |
| 2.2.1.1 Génie du lieu..... | 20 |
| 2.2.1.2 Paysage urbain..... | 21 |
| 2.2.1.3 caractère de l'urbain..... | 21 |
| 2.2.1.4 La ville..... | 21 |
| 2.2.1.5 Les instruments d'urbanisme..... | 21 |
| 2.2.1.6 Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU)..... | 22 |
| 2.2.1.7 Plan d'occupation des sols (P.O.S)..... | 22 |
| 2.2.2_problématiques générales..... | 22 |
| 2.2.2.1 La fragmentation urbaine..... | 22 |
| 2.2.2.2 Friche urbain..... | 23 |
| 2.2.2.2 | |
| 2.2.3La Méthodologie | 23 |
| 2.2.3.1 La lecture diachronique..... | 23 |
| 2.2.3.2 Structure de permanence..... | 23 |

| | | |
|--------------|---|-----------|
| 2.2.3.3 | La lecture synchronique..... | 23 |
| 2.2.3.4 | Structure publico-collectif..... | 24 |
| 2.2.3.5 | Structure fonctionnelle..... | 24 |
| 2.2.3.6 | Structure conformation..... | 24 |
| 2.2.3.7 | Projet urbain..... | 24 |
| 2.2.3.8 | Composition urbain..... | 25 |
| 2.2.4 | l'Etat de connaissance sur notre problématique spécifique..... | 25 |
| 2.2.4.1 | Introduction..... | 25 |
| 2.2.4.2 | Qu'est-ce qu'un étalement urbain..... | 26 |
| 2.2.4.3 | La cause de l'étalement urbain..... | 28 |
| 2.2.4.4 | Les conséquences de l'étalement urbain | 28 |
| 2.3 | Illustration..... | 29 |
| 2.4 | Les mesures nécessaires pour maîtriser l'étalement urbain..... | 31 |
| 2.4.1 | Les plans d'aménagement..... | 31 |
| 2.4.2 | L'identification des zones "interdites"..... | 31 |
| 2.4.3 | La densification..... | 31 |
| 2.5 | Analyse des exemples..... | 31 |
| 2.5.1 | Exemple 01 : Le cas du Flon, Lausanne, suisse..... | 32 |
| 2.5.2 | Exemple 02 : Le cas du Lignon, Genève, suisse..... | 43 |
| 2.5.3 | Exemple 03 : Politique de ceinture verte, Cambridge, Angleterre..... | 55 |
| 2.6 | Recommandations | 56 |

III. CHAPITRE : CAS D'ETUDE

| | | |
|------------|---|-----------|
| 3.1 | Introduction..... | 59 |
| 3.2 | Présentation de la ville de Cherchell..... | 59 |
| 3.2.1 | Situation par rapport ou wilaya..... | 59 |
| 3.2.2 | Les limite géographique de la ville de Cherchell..... | 60 |
| 3.2.3 | Les caractéristiques naturelles..... | 60 |
| 3.2.3.1 | Le climat..... | 60 |
| 3.2.3.2 | La température..... | 60 |
| 3.2.3.3 | lapoluviométrie..... | 60 |

| | |
|---|-----------|
| 3.3 Les caractéristiques naturelles | 61 |
| 3.3.1 Structure naturel la ville de Cherchell..... | 61 |
| 3.4 LECTURE DIACHRONIQUE | 62 |
| 3.4.1 Croissance de la ville de Cherchell..... | 62 |
| 3.4.2 Structure des permanences..... | 62 |
| 3.5 LECTURE SYNCHRONIQUE | 63 |
| 3.5.1 Structure publico-collectif de la ville de Cherchell..... | 63 |
| 3.5.2 Structure fonctionnel de la ville de Cherchell..... | 64 |
| 3.5.3 Structure conformation de la ville de Cherchell..... | 65 |
| 3.6 LE Caractère DE L'URBAIN | 66 |
| 3.7 La présentation de l'aire d'étude | 67 |
| 3.8 Le caractère de l'urbain de l'aire d'étude | 67 |
| 3.9 Problématique spécifique au quartier | 68 |
| 3.10 Recommandations | 68 |
| 3.11 La conclusion | 68 |

Résumé :

L'utilisateur aujourd'hui n'est pas satisfait de la qualité de l'habitat produit, Une sensation de malaise au niveau de son espace résidentiel participe à la dégradation de la qualité du cadre architectural et urbain.

L'habitat est lié avec la ville dans ses différentes fonctions mais actuellement la ville Algérienne connaît une dégénérescence au niveau des extensions contemporaines, qui laisse apparaître une rupture reflétant une contradiction avec les tissus préexistants et avec le paysage naturel et culturel.

Nous avons choisi la ville de **cherchell** comme cas d'étude, cette ville est confrontée au phénomène de l'étalement incohérent de la périphérie et de la fragmentation urbaine, ainsi qu'une dynamique fonctionnelle incohérente (mono fonctionnalité) de ses propres structures.

Notre objectif à travers notre mémoire est d'essayer d'améliorer le cadre de vie et d'apporter des solutions à la situation qui prévaut au niveau de cette ville.

Nous allons mettre en place une méthodologie qui va nous permettre d'élaborer un processus d'analyses à plusieurs échelles ayant pour but principal de lire les différentes structures de la ville, de s'identifier et diagnostiquer les problématiques posées suivant les réponses alternatives sous forme d'une composition urbaine pour un habitat de qualité et une qualité d'usage satisfaisante.

Mot clé : cadre architectural et urbain, extensions contemporaines, paysage naturel et culturel, l'étalement urbain, fragmentation urbaine, mono fonctionnalité, composition urbaine.

Abstract :

The user today is not satisfied with the quality of the habitat produced, A feeling of discomfort in his residential space contributes to the deterioration of the quality of the architectural and urban setting.

The habitat is linked with the city in its various functions but currently the Algerian city is experiencing a degeneration at the level of contemporary extensions, which reveals a break reflecting a contradiction with pre-existing tissues and with the natural and cultural landscape.

We have chosen the city of **cherchell** as a case study, this city is confronted with the phenomenon of incoherent spreading of the periphery and urban fragmentation, as well as an incoherent functional dynamics (mono functionality) of its own structures.

Our goal through our memory is to try to improve the living environment and to provide solutions to the situation that prevails in this city.

We will implement a methodology that will allow us to develop a multi-scale analysis process whose main purpose is to read the different structures of the city, to identify and diagnose the problems posed by alternative responses in form an urban composition for a habitat of quality and a quality of satisfactory use.

Key-words : architectural and urban setting, contemporary extensions, natural and cultural landscape, urban sprawl, urban fragmentation, mono-functionality, urban composition.

ملخص:

المستخدم اليوم غير راضٍ عن نوعية الموطن المنتج، ويسهم الشعور بعدم الراحة في مساحته السكنية في تدهور جودة البيئة المعمارية والحضرية

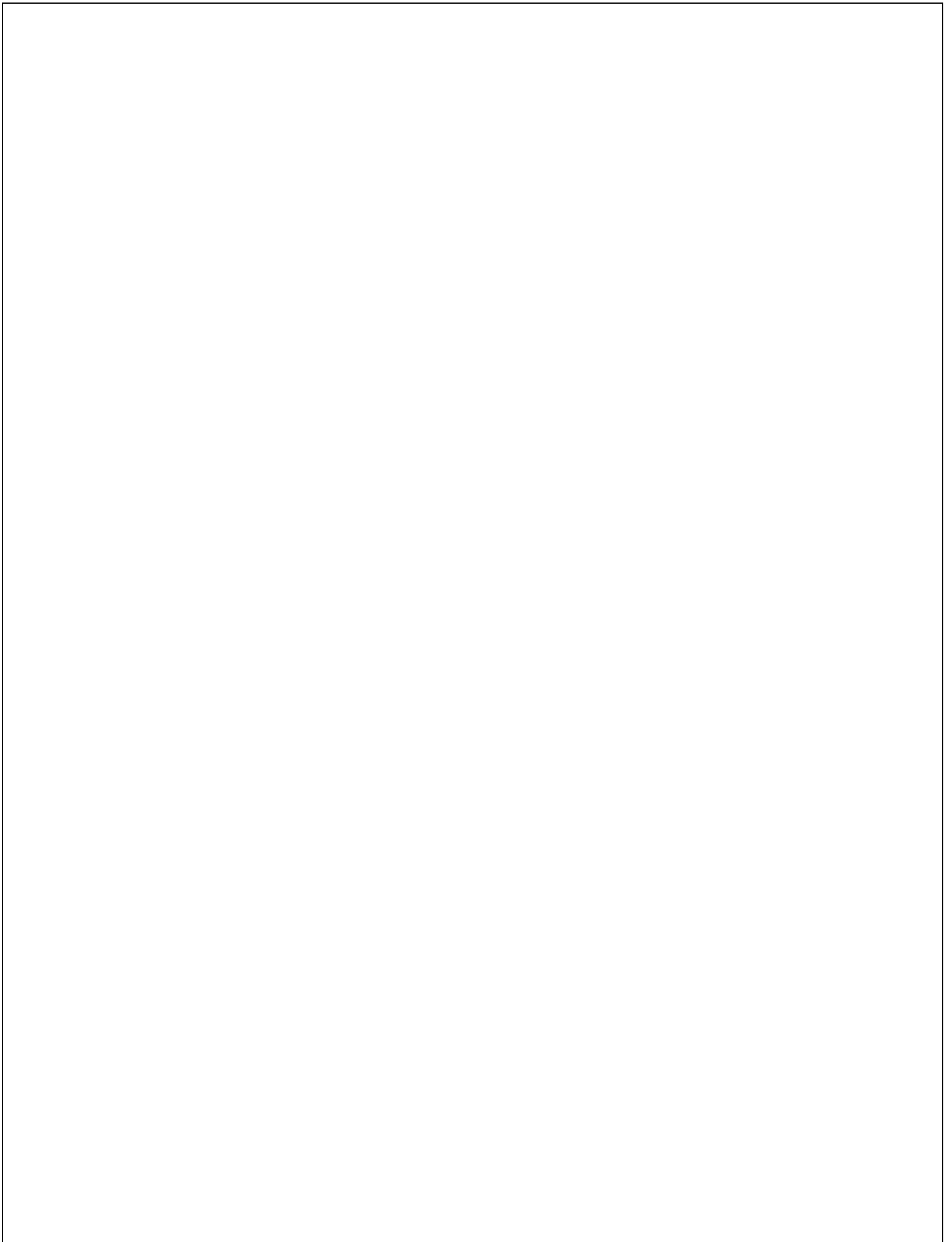
الامتدادات المعاصرة، مما يكشف يرتبط الموطن بالمدينة في مختلف وظائفها، لكن المدينة الجزائرية تشهد حالياً انحطاطاً على مستوى عن انقطاع يعكس تناقضاً مع الأنسجة الموجودة مسبقاً ومع المناظر الطبيعية والثقافية

لقد اخترنا مدينة شرشال كدراسة حالة ، هذه المدينة تواجه ظاهرة عدم الاتساق في نشر المحيط الخارجي والتجزئة ، فضلا عن ديناميكية وظيفية غير متماسكة (وظيفة أحادية) من هياكلها الخاصة

هدفنا من خلال ذاكرتنا هو محاولة تحسين بيئة المعيشة وتقديم حلول للوضع السائد في هذه المدين

المختلفة للمدينة، لتحديد سوف ننفذ منهجية تسمح لنا بتطوير عملية تحليل متعددة المقاييس يكون غرضها الرئيسي قراءة الهياكل وتشخيص المشكلات التي تطرحها الاستجابات البديلة في شكل تكوين حضري لموئل الجودة وجودة الاستخدام المرضي

الكلمات المفتاحية: الإطار المعماري والحضري ، الامتدادات المعاصرة ، المناظر الطبيعية والثقافية ، الامتداد العمراني ، التجزئة الحضرية ، الوظائف الأحادية ، التركيب الحضري



Remerciement

Au nom d'Allah, le plus grand merci lui revient de nous avoir guidé vers le droit chemin, de nous avoir aidées tout au long de nos années d'étude.

Nous tenons à remercier le cadre pédagogique qui nous a suivis durant les deux ans de master : notre enseignant et encadreur Monsieur Kebaili.F pour sa disponibilité, son sérieux ,et d'avoir la générosité de partager son savoir.

Nous adressons aussi nos remerciements à toutes les personnes qui ont aidé de près ou de loin de leur connaissance pendant toute la durée de notre parcours éducatif.

A la fin nous remercions tous les membres de notre jury d'avoir l'honnêteté de consulter et évaluer notre modeste document.

I. CHAPITRE :

INTRODUCTIF

1.1 INTRODUCTION GENERAL

Arrivées à la fin de notre cursus universitaire, ce mémoire de fin d'études en master architecture nous est une occasion de faire la récapitulation du savoir acquis durant les années de formation universitaire.

Commençant par tenter de définir l'architecture, une définition non approfondie la résume en une production théorique et pratique ainsi un art de concevoir et de bâtir des espaces en respectant des règles de construction scientifique et des concepts esthétique.

«C'est un langage universel ,une affaire de géométrie mais aussi de spiritualité .on peut choisir un carre ou un triangle , mais au fond le résultat de tout cela doit être un lieu qui parle au cœur des humains»¹

L'architecture apporte une contribution essentielle au patrimoine de l'humanité. Elle définit la culture, l'espace et le temps et crée un environnement qui sera le théâtre d'une grande partie de notre vie.²

L'architecture est un service de bien-être public pour créer une ambiance et une atmosphère et générer des espaces où les gens se sentent bien.³

A travers l'architecture nous pouvons faire référence à des événements culturels qui se sont déroulés dans le passé elle nous permet donc de se remémorer et de garder une empreinte du passé en faisant appel à l'art car l'architecture est une forme d'esthétisme L'architecture est à la fois théorique et pratique.

L'habitat peut-être défini comme l'espace où loge l'humain, si on parle en terme d'urbanisation l'habitat peut se compose en habitat individuel, collectif ou intermédiaire.

«L'habitat n'est pas qu'un toit-abri, foyer ou logis, mais un ensemble socialement organisé. Il permet à l'homme de satisfaire ses besoins physiologiques, spirituels et affectifs ; Il lui assure son épanouissement essentiel. L'habitat intègre la vie individuelle et familiale dans les manifestations de la vie sociale et collective.»⁴

Pour pouvoir définir un habitat il ne faut pas se limiter à dire que c'est la demeure de l'homme mais plutôt tout l'air qu'il fréquente et où il s'affaire à sa routine quotidienne et donc l'habitat concerne aussi bien urbanisme que l'aménagement du territoire ou l'architecture Et donc l'habitat et plus qu'un foyer mais un ensemble de vie.⁵

Un habitat doit impérativement répondre à plusieurs condition qu'ils font de lui ce qu'il et doit être adapter à la vie humaine.⁶

¹ TADA0 ANDO architecte japonais L'Express (journal quotidien) publié par LYDIA BARCRIE le 31/08/2014

² Publié sur : wipo.int/wipo_magazine/fr/2011/05/article_0005.html.

³ Michel guidet (mémoire fin d'étude) l'architecture et l'environnement université ammar thelidji Laghouat département d'architecture p05

⁴ Publié sur : www.universalis.fr/encyclopedie/habitat-l-habitat-contemporain

⁵ Idme

⁶ Larbaud, Journal, 1934, p. 291 .

Pour conclure un habitat est plus qu'un lieu où vivre où loger mais plutôt un mode de vie ,une organisation qui doit répondre à plusieurs critères, un lieu qui intègre la vie individuelle et familiale dans les manifestation de vie sociale et collective

La notion de paysage nous permet d'avoir une idée concrète d'un espace ou d'un lieu C'est à dire que ce dernier doit avoir des traits Des caractéristiques Propre à lui Pour constituer un paysage Afin de le présenter A l'observateur.

«le paysage est une manière de rassembler les regards et les intérêts autour d'un projet qui engage la société.»⁷

Il est caractérisé par des traits Physique et humains C'est la nature qui le présente ainsi Autrement dit un paysage fait partie de la nature.⁸

Le paysage est constaté comme un espace, une partie d'un espace terrestre par l'observateur.⁹

On en conclut donc qu'il existe des points communs entre la nature et l'architecture de l'homme et cela en découle du paysage de la nature qui grâce à ses traits et ses caractéristiques dans un espace géographique donné qui le définissent et nous permet ainsi de bâtir une quelconque construction ayant des caractéristiques propre à elle dans un espace géographique donné aussi pour que l'on puisse la présenter à l'observateur qui le définisse.

Dans notre vie quotidienne on est en train de sentir un malaise, on la repérer dans notre vécu et qui est liée directement a la qualité de vie de l'être humain et son cadre de vie.

Dans un premier temps nous devons relever ces éléments de malaise on se basant sur notre connaissance acquise ,on a eu connaissance qu'est-ce que l'architecture ?qu'est-ce que c'est l'habitat ? ou même qu'est-ce que une rue ?et donc quand on voit une rue avec un mur de clôture ou un logement jusqu'au rez de chaussée ca crie un malaise qui lui fait appel a des outils plus performant comme les prises de vue.

⁷ C.Gaudin, Président de la FNCAUE – LESACTES, colloque européen Agricultures et Paysages

⁸ Publié sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Paysage>

⁹ LACOSTE Y., De la géopolitique aux paysages, dictionnaire de la géographie, Paris, Armand Colin, 2003, 413p



Figure 1.1 : rue Didouche Mourad, la mixité fonctionnelle , (services, commerces ..) ,le traitement d'angle, l'alignement avec la rue.

Source :web.



Figure 1.2 : la place émir Abed el Kader, Didouche Mourad. une place entouré des fonctions

Source :web



Figure 1.3: la pichri Alger ,escalier urbain ,la façade maritime

Source :web



figure 1.4 : la rue d'isly alger, la construction de la parois est voulue et réfléchié.

Source :web.



Figure 1.5 : avenue de bouzarèah bab el oued, on voit le traitement d'angle, le logement est repenser dans le tout .

Source :web



Figure 1.6 : la rue d'isly Alger, unité et variété à la fois dans La composition de la façade urbaine

Source :web



Figure 1.7 : la cité soummam de bab Ezzouar une cité Dortoir Ou les espaces vert et les espaces de loisirs sont absent .

Source :web.



figure 1.8 : université saad dahlab ,un mur de clôture dans un axe très important.

Source :web.



Figure 1.9 : cité verte rive de Bordj El Kiffan, absence des espaces vert et de loisirs et manque les espaces de stationnement

Source :web.



Figure 1.10 : une cité dortoir a Reghaïa, Alger ,l'habitation est pensé comme un logement uniquement .

Source :web.



Figure 1.11 :khrouba alger mur de clôture sur un axe très Important

Source :auteur

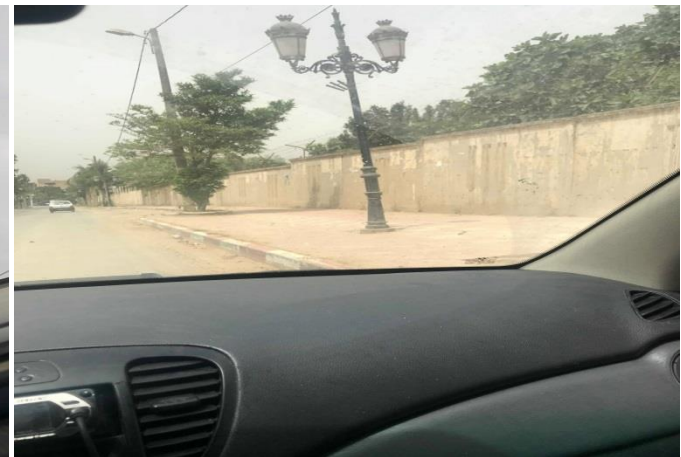


Figure 1.12 :el harrache alger une rue important clôturé

Source :auteur

-dans un deuxième temps, après avoir démontré le malaise avec les scènes de vue quand les a ramener comme preuve.

Et dans le but de mieux cerner ce malaise, on doit passer à un outil un peu plus performant que les pris de vue c'est les photos aérienne et pour cela on a décidé de choisir notre ville natale (Alger) comme exemple.

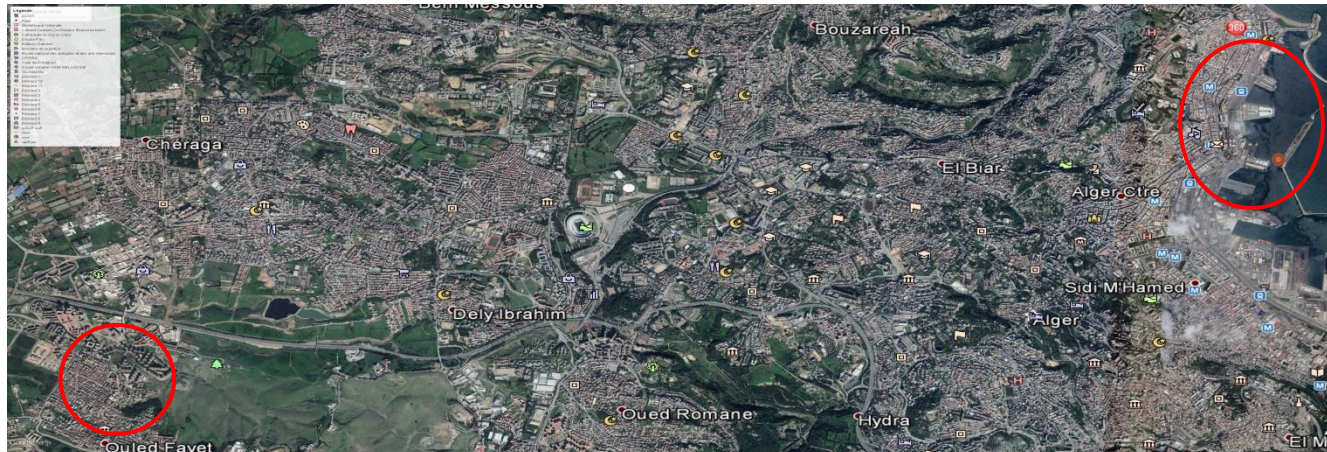


Figure 1.13 photos aérienne de la ville d'Alger.

La on a la photos de tout la ville dans son ensemble et a partir de la on a repéré qu'il y a une rupture entre deux partie de la ville.

On va donc zoomer sur les 2 parties et prendre 2 échantillon pour faire ressortir le décalage .

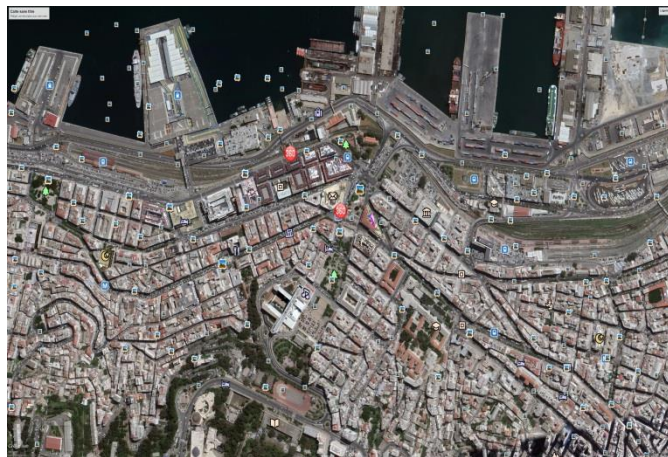


Figure 1.14: le noyau historique de la ville de Alger-Algérie

Source :Google maps



Figure 1.15 : les extension de la ville de Alger-Algérie

Source :Google maps

Après avoir faire cette comparaison entre ces 2échantillon et afin de confirmer qu'il y a une rupture on va donc devoir vérifier cette rupture sur d'autres villes algériennes pour la confirmer.

La méthode qu'on a choisi pour pouvoir faire cette comparaison va nous permettre de décortiquer les pris de vue et d'analysé les photos aérienne. Cette grille de lecture se base sur plusieurs structures (naturel, permanence, publico-collectif, fonctionnelle, conformation) que nous allons détaillé plus tard mais on a déjà commencer à l'utilisé.



Figure 1.16: le noyau historique de la ville de Cherchell-Algérie
Source : Google maps



Figure 1.17 : les extension de la ville de Cherchell-Algérie
Source : Google maps



Figure 1.18 : le noyau historique de la ville de Blida-Algérie
Source : Google maps



Figure 1.19 : les extension de la ville de Blida-Algérie
Source : Google maps

-LECTURE COMPARATIVE :

-les photos aérienne

SUR LE PLAN NATUREL :

Il est remarquable que les centres anciens prennent en considération la mer et l'oued, cela justifie que l'ancienne ville a cherché à s'intégrer au site contrairement aux extensions où on voit la négligence de l'élément naturel

SUR LE PLAN PERMANENCE :

On remarque que la ville s'est développé à partir des axes structurants

SUR LE PLAN PUBLICO-COLLECTIF :

Les tissus anciens des trois villes sont dotés d'un nombre d'espaces réfléchis : places et les jardins sont présents au centre ancien par contre une absence totale de ces derniers aux extensions

-SUR LE PLAN CONFORMATION :

On remarque un organisme structuré et réfléchi de l'ancien tissu urbain ce qui donne une particularité à chaque ville contrairement aux extensions où on remarque une ressemblance et une fragmentation de tissu.

1.2 Problématique général

On a conclu après avoir comparé les photos aériennes et d'ambiance des différentes villes qu'il y a une rupture flagrante entre le tissu ancien et les extensions de nos villes.

Le centre ancien est un résultat d'un savoir-faire basé sur le génie de lieux ce qui a laissé une spécificité et une particularité à chaque ville, contrairement aux extensions où il y a une dégradation de la production architecturale et ce qui a causé la perte de l'identité et du caractère de l'urbain.

1.3 Choix de cas d'étude :

Sur le même axe de recherche et pour confirmer notre problématique, notre choix de cas d'étude a été mis sur une des villes algériennes qui souffre notamment de la perte d'identité et de la rupture urbaine :

la ville de Cherchell. La diversité entre le tissu urbain ancien et les extensions contemporaines, et la rupture entre les deux nous invite à intervenir de la meilleure manière possible à rendre à la ville son langage architectural.

Notre choix a été affirmé par rapport à la proximité de la ville de Cherchell et son accès facile lors des visites académiques pour l'analyse de la ville et l'intervention sur le terrain par la suite, et aussi par rapport à la disponibilité des documents et informations nécessaires pour nos démarches.

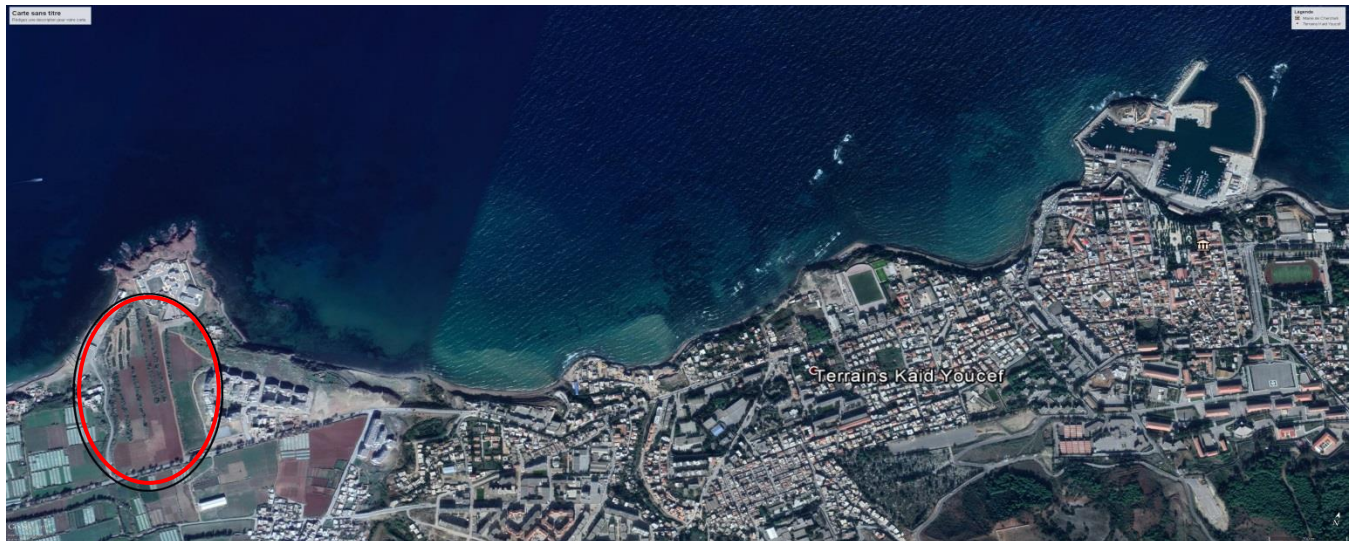


Figure 1.20 photos aérienne de la ville de cherchell



Figure 1.21 photos aérienne de l'Aire d'étude

1.4 Problématique spécifique

Après avoir analysé la ville de Cherchell (voir p62) et étudié son caractère de l'urbain on est arrivé à ressortir les éléments de problématique qui confirment la perte de l'identité de la ville de Cherchell.

La ville de Cherchell souffre de l'étalement urbain, la fragmentation urbaine, la mono-fonctionnalité, la rupture et la perte de l'identité de la ville avec les éléments de permanences.

Parmi les problématiques détectées on a choisi d'étudier l'étalement urbain, donc dans le but de freiner l'étalement urbain on a décidé d'intervenir à la limite de la ville, autrement dit les premiers à intervenir.

1.5 Objectifs

En choisissant d'intervenir à la ville de Cherchell, notre objectif majeur est de contribuer à rendre à la ville son identité et son caractère de l'urbain en favorisant d'améliorer le cadre de vie.

L'objectif consiste également à prendre en considération le résultat d'un ensemble d'étude et d'analyse faites ou niveaux de notre cas d'étude.

Cette intervention a pour objectif de :

-Lier la zone à son cadre naturel tel que la mer, son cadre historique

-Montrer la nécessité de la composition urbaine comme condition à la création d'un espace urbain intégré

-Assurer la mixité fonctionnelle

-éviter la production architectural Qui se caractérise par l'incohérence total.

1.6 Hypothèse

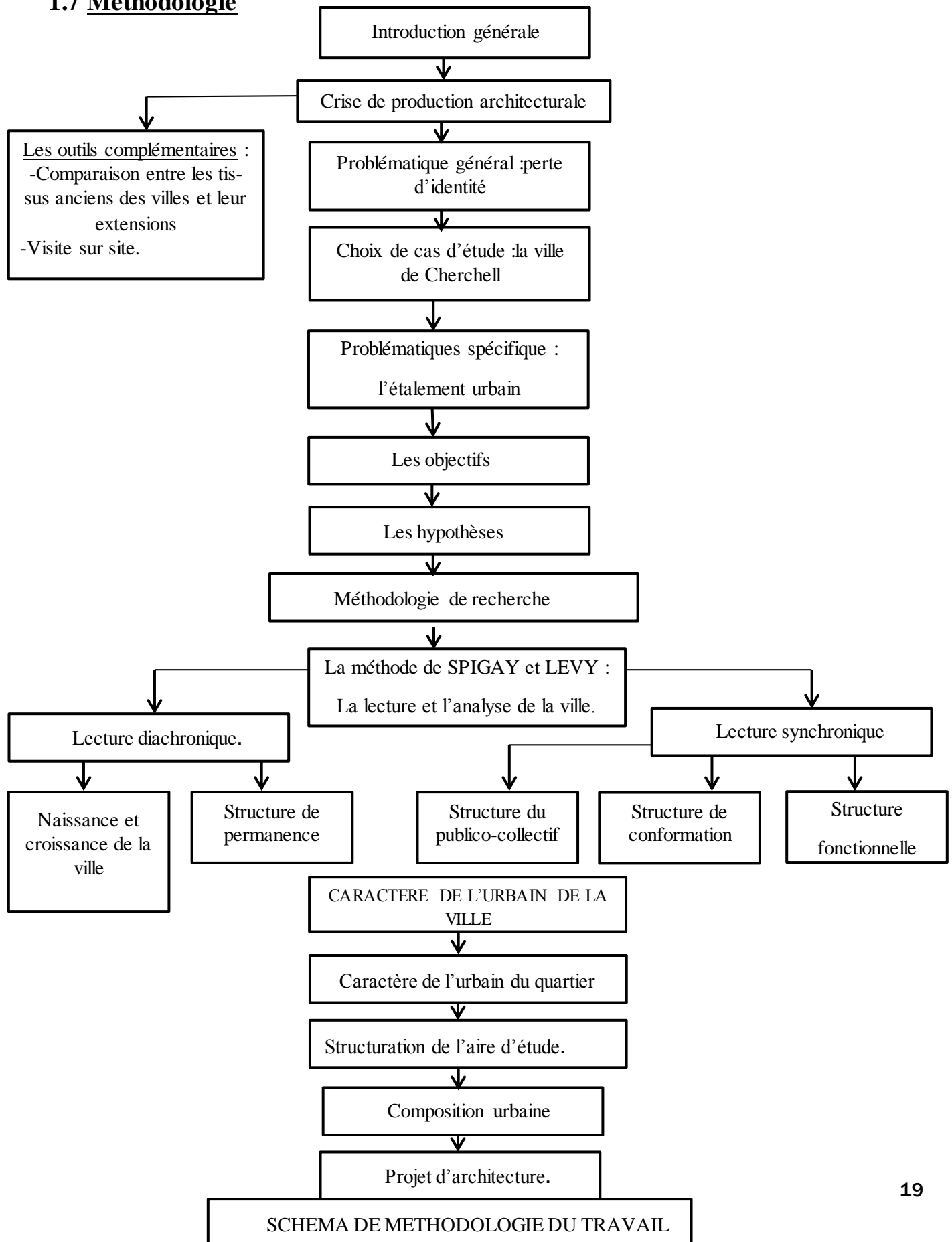
Pour atteindre nos objectifs durant cette étude, nous allons suivre un axe de recherche qui va nous mener à des solutions convenables pour résoudre notre problématique

A cette étape et avant d'arriver a des solutions précises, on propose :

-la nécessité de la composition urbaine qui prend en considération le génie du lieu et son identité

-l'habitat intégré est une solution à la mono fonctionnalité propagée tout en répondant a tous les besoins des habitants

1.7 Méthodologie



CHAPITRE 2 : ETAT DE L'ART

2.1 INTRODUCTION :

Ce chapitre comprend les définitions des mots clés, ces définitions ont pour but d'élaborer un dictionnaire des mots clés pour permettre aux lecteurs de mieux les comprendre. Le chapitre contient également des recherches sur la problématique spécifique, ses raisons, ses conséquences, des Illustration, Les mesures nécessaires pour maîtriser l'étalement urbain, et des exemples de solutions existantes.

2.2 Approfondissement des connaissances autour des mots clefs

2.2.1 La thématique générale :

2.2.1.1 Le génie de lieu :

L'architecture doit se situer dans son contexte, intégration au site est une phase essentielle de la démarche d'un projet

«Chaque lieu, voire même chaque quartier, a son architecture»¹⁰

«Les lieux sont différents et particuliers, par leur reliefs naturels, leurs contraintes mais également par leur histoire, cette spécificité de lieu nous exige une réponse particulière pour bien s'intégrer a ce dernier »¹¹

Le génie du Lieu, c'est le contraire de la standardisation, la forme architecturale rentre dans le contexte spatiale et historique du génie du lieu afin de le rendre spécifique On peut le présenter comme la synthèse des différents éléments, matériels et immatériels, qui contribuent à l'identité d'un site. En ce sens, il est unique

2.2.1.2 Paysage urbain :

«Le paysage urbain est une image fragmentaire de la ville. Il est surtout la multiplicité d'images. Les paysages sont des fragments de la totalité»¹²

«Penser le paysage est une manière de rassembler les regards et les intérêts autour d'un projet qui engage la société »¹³

Le paysage urbain est un paysage situé en ville. En architecture tout lieu est recouvert d'un paysage cependant il peut également être fortement végétalisé dans certaines banlieues aisées peu denses, ou dans des parcs urbains.

¹⁰ Jean Nouvel, Jean nouvel critiques par François Chaplin, édition : Infolio, 2008

¹¹ Article L'ESPRIT DU LIEU (AGENCE MBP PAYSAGE ET URBANISME) publié sur : www.espritdulieu.com

¹² Publier sur journals.openedition.org/ccrh/2600

¹³ C.gaudin,colloque eurpéen agriculture et paysage

2.2.1.3 caractère de l'urbain :

«On entend par le caractère de l'urbain l'ensemble des conditions qui spécifient, déterminent et qualifient la structure historique et formelle de la ville dans son rapport avec l'ensemble des lieux collectif »¹⁴

«Le trait spécifique et l'originalité intéressante et une nature distinctive»¹⁵

Le caractère de l'urbain désigne un ensemble des conditions fermes qualifiant plusieurs structure historique formelle ainsi que l'ensemble des lieux publics.

2.2.1.4 La ville :

«Un milieu construit naît, se transforme et vieillit au rythme et à l'image des populations et des activités qui en marquent le dynamisme. Il en est ainsi, et davantage encore, du noyau initial de la totalité des villes qui, riches d'un passé et porteuses d'un futur, doivent pouvoir à la fois témoigner de leur histoire, s'inscrire dans le présent et intégrer, enfin, ces deux moments à leur avenir »¹⁶

«Les villes sont des objets trop riches et trop divers pour qu'une seule définition, une conception unique, puisse en rendre compte. Selon que l'intérêt est porté au cadre bâti, à l'architecture, à l'habitat, aux activités et aux fonctions urbaines, au statut politique ou encore aux modes de vie des habitants, les définitions changent et les mesures aussi»¹⁷

La ville est un terme vaste, c'est à la fois un objet qui résulte des gestes et de l'œuvre des humains qui le battissent, et le milieu riche, le cadre bâti, accueillant l'habitat, les activités et les relations humaines qui se concentrent dans un seul endroit qui forme une seule unité.

2.2.1.5 Les instruments d'urbanisme :

«un instrument de planification visant l'ensemble du territoire d'une municipalité (...) qui pour objet d'établir, en fonction des besoins locaux, des divers types de potentiels et de contraintes du milieu et des choix effectués par le conseil municipal, les grandes orientations d'aménagement du territoire de la municipalité, les grandes affectations du sol, c'est-à-dire la répartition spatiale des diverses fonctions urbaines ou rurales auxquelles le sol est destiné et les densités d'occupation du sol »¹⁸

¹⁴ A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989

¹⁵ J.P. Lacaze ' ' Les méthodes de l'urbanisme

¹⁶ A.MANSOUR, «Sauvegarder le cadre bâti ancien: Quoi faire et comment faire?», Habitat, Tradition et Modernité n°3, Avril 1995.

¹⁷ Lajoie G., 2007. Recueil de travaux. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, département de géographie, université de la Réunion

¹⁸ Ministère des affaires municipales, Aménagement du territoire et urbanisme, Québec, 1985, p.47

2.2.1.6 Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) :

« L'objectif principal de P.D.A.U est de prévoir l'urbanisation future et ses règles... par la programmation des équipements collectifs et des infrastructures et l'indentification des terrains nécessaires à leur localisation »¹⁹

«Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (P.D.A.U.) est un plan directeur au sens classique du terme. Il est, à la fois : un guide de gestion et de prévision, pour les décideurs locaux (commune), un programme d'équipements et d'infrastructures, pour la ville ou l'agglomération, et un zonage du territoire communal»²⁰

2.2.1.7 Plan d'occupation des sols (P.O.S) :

«Initié par la loi d'orientation foncière de 1967, ce document fixait les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols, dans le cadre des orientations des Schémas directeurs avec lesquels il doit être compatible. Il a deux objectifs essentiels : Organiser les zones urbaines ou à urbaniser en prenant notamment en compte les besoins en matière d'habitat, d'emplois, de services et de transport. »²¹

«Ce document juridique, de portée générale, s'imposait à tous, particuliers et administrations et constituait la référence pour l'instruction des permis de construire et des autres autorisations d'urbanisme. En effet, le code de l'urbanisme prévoyait dès la réforme opérée par la Loi n° 76-1285 du 31 décembre 1976 que *"Les règles et servitudes définies par un plan d'occupation des sols ne peuvent faire l'objet d'aucune dérogation à l'exception des adaptations mineures rendues nécessaires par la nature du sol, la configuration des parcelles ou le caractère des constructions avoisinantes"*»²²

Protéger les zones naturelles, en raison notamment de la valeur agronomique des terres ou de l'existence de risques naturels prévisibles.

2.2.2 Les problématiques générales :

2.2.2.1 La fragmentation urbaine :

« Une coupure entre des parties de la ville, sur les plans social, économique et politique. »²³

«Un phénomène physique visible dans l'espace. La fragmentation correspond alors à une coupure du tissu urbain par des voies de communication (autoroutes, réseau hydrographique, voies ferrées) qui segmentent l'espace urbain et isolent des quartiers, ce qui peut conduire à l'émergence d'une fragmentation sociale de la ville»²⁴

¹⁹ M.Saidouni. éléments d'introduction à l'urbanisme. P146

²⁰ CHAPITRE 02 : LE PLAN DIRECTEUR D'AMENAGEMENT URBAIN ET LE PLAN D'OCCUPATION DU SOL

²¹ Publier sur wikipedia.org/wiki/Plan_d%27occupation_des_sols

²² Code de l'urbanisme, art L 123-1 dans sa rédaction issue de la Loi N°76-1285 du 31 décembre 1976.

²³ Gervais-Lambony, 2001, cité dans Dupont et Houssay-Holzschuch

²⁴ Catherine Rhein, Bernard Elissalde, « La fragmentation sociale et urbaine en débats », *L'information géographique*, 2004

La fragmentation est le phénomène de coupure et de discontinuité spatiale d'un tissu urbain et isolant les parties de la ville et les quartiers les uns des autres, engendrant une coupure sociale et économique

2.2.2.2 Friche urbain

Les friches sont des terrains qui ont perdu leurs fonctions leur vocation, ces surfaces peuvent fournir l'opportunité de repensée l'aménagement du territoire tant en milieu rurale que urbain²⁵

Les termes friche qui provient du monde agraire ou il désignait la terre non cultivée, la friche évoque en milieu urbain l'abandon, la non utilisation ou la sous utilisation voire une utilisation a titre transitoire dans l'attente d'une nouvelle occupation.

2.2.3 La Méthodologie :

2.2.3.1 La lecture diachronique :

la lecture diachronique est une lecture qui s'intéressée a l'évolution au cours de son histoire.
«Est un mot composé à l'aide du grec *dia-* (« à travers ») et *χρόνος chronos* (« temps »)»²⁶

«C'est une étude de l'origine et de la logique d'implantation des établissements humains. L'analyse de processus de la formation et de la transformation de la ville permet d'identifier l'ensemble des antériorités architecturales et urbaines, de connaître la réalité urbaine du lieu et d'identifier les éléments qui ont persistés à travers tous le processus d'évolution»²⁷

C'est une lecture qui analyse l'implantation de la ville, sa formation, sa transformation son évolution, les facteurs de cette évolution.

2.2.3.2 Structure de permanence :

C'est l'ensembles des élément existants ayant une valeur de témoignage architecturale et qui ont persiste a travers le temps et qu'on considère comme élément des composition dans le projet urbain.

Est une lecture qui Consiste à relever sous forme de tracés, l'ancienneté des bâtis, et identifiées dans l'étude de l'évolution de la ville

2.2.3.3 La lecture synchronique:

la lecture synchronique l'étude est faite a un moment donné de l'histoire indépendamment de tout évolution dans le temps.

«Cette lecture nous permet de connaître la forme urbaine de la ville, ses espaces urbains et sa structure fonctionnelle et se fait selon les filtres des trois structures suivantes»²⁸

²⁵ Publier sur geoconfluences.ens-lyon.fr

²⁶ publié sur wikipedia.org/wiki/diachronique

²⁷ A.ROSSI, L'architecture de la ville, éd L'équerre, Paris 1981

²⁸ A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989

«Qui étudie ou présente des événements, des éléments, des objets d'analyse en tant qu'ils sont contemporains, en dehors de leur évolution»²⁹

C'est une lecture qui analyse les espaces, les formes et les fonctions urbaines de la ville tels qu'ils sont et en leur état actuel et cela selon des filtres.

2.2.3.4 Structure publico-collectif :

La structure du publico collectif concerne les lieux des pratiques publiques, les lieux où se déroulent les activités urbaines. C'est la qualité et la quantité des espaces publics collectifs avec les édifices publics, les monuments et les éléments physico-géographiques du site.

2.2.3.5 Structure fonctionnelle :

La structure fonctionnelle c'est l'ensemble des activités urbaines dominantes qui se déroulent dans un lieu en spécifiant sa nature, et à travers la structure on peut distinguer toutes les types et les besoins fonctionnel de la ville.

2.2.3.6 La structure de conformation :

La structure de conformation de la ville consiste à identifier l'ensemble des tracés créateur de la forme urbaine, c'est aussi l'armature géométrique de la morphologie urbaine et qui traduit les valeurs de la ville et certaine conception et représentation de l'espace.

2.2.3.7 Projet urbain :

«On peut définir le projet urbain comme « une démarche d'initiative publique qui a pour objet de définir un cadre et une stratégie d'action en vue d'induire des dynamiques urbaines (ou un processus de mutation urbaine) en prenant en compte les logiques des agents et les jeux d'acteurs et en articulant les différents registres d'action aux différentes échelles inférant sur ses conditions de concrétisation»³⁰

«Le projet urbain ne relève pas d'une profession, mais d'une compétence, il n'est pas une procédure mais une démarche"...Il est une pensée de la reconnaissance de ce qui est là, des traces, du substrat, une reconnaissance du mouvement et du flux dans lequel on se situe, des fondations sur lesquelles on s'appuie pour établir des fondations pour d'autres qui viendront après.»³¹

Saisissant toute la réalité urbaine, le projet urbain ne signifie pas seulement un projet d'urbanisme ou projet d'architecture, il implique, soit comme facteur de réalisation, soit comme objectif poursuivi, la

²⁹ Ballv. *L'ans. et vie.* 1952. n. 24).

³⁰ LA MISE EN SCÈNE DU PROJET URBAIN Alain Avitabile Villes et entreprises URBANISME, AMÉNAGEMENT, SOCIOLOGIE URBAINE

³¹ DEVILLERS Christian, Le projet urbain., édition. Un Pavillon de l'Arsenal, Paris, 1994, pages 12-13

prise en considération du support économique, social, culturel de ses opérations à toutes les échelles urbaines³²

2.2.3.8 Composition urbain :

«La composition urbaine correspond au champ professionnel le plus ancien et le plus durable de la planification urbaine. Elle a pour rôle de définir physiquement l'organisation de l'espace de la ville ou du quartier à aménager. Elle répond à deux objectifs principaux: d'une part, fournir une image globale de la ville ou du quartier qui serve l'identité de celle-ci, et d'autre part, fixer les règles relatives à la localisation, à l'implantation et à l'élaboration des projets successifs de construction.»³³

«La composition urbaine est bien souvent définie comme étant un mode de conception engagé dans le projet urbain, entendu comme représentation dessinée de ce qui devra être réalisé. C'est une pratique et un ensemble de connaissances et de savoir-faire qui font partie des sciences du projet si cet ensemble désigne celles qui visent à aider, à concevoir et organiser un projet. Mais la composition urbaine ne peut pas faire l'économie de ses relations aux sciences sociales de l'espace, tant la complexité des situations est grande»³⁴

La composition urbaine est un moyen très ancien de planification urbaine. Elle a pour but de programmer, prévoir, planifier l'aménagement de l'espace urbain, et de donner une image et une impression dessinée de ce qui va être réalisé.

2.2.4 l'Etat de connaissance sur notre problématique spécifique :

2.2.4.1 Introduction :

En abordant la problématique de l'étalement urbain, on doit impérativement définir cette problématique, ainsi que les éléments qui y sont reliés la maîtriser et pouvoir mieux la cerner.

³² J. BOUINOT, La gestion stratégique des villes, A. Colin, 1995, Paris.

³³ J.P. Lacaze ' Les méthodes de l'urbanisme

³⁴ Serge Thibault Composition urbaine, projets et territoires 18 May 2012

2.2.4.2 Qu'est-ce qu'un étalement urbain :

L'étalement urbain c'est l'extension urbaine qui se fait plus rapide que la croissance démographique : la surface consommée par habitant s'accroît, découplant croissance démographique et artificialisation du sol.³⁵

C'est le résultat de la propension des habitants à s'installer, de préférence dans un habitat pavillonnaire, à la périphérie des villes. Cela résulte parfois de choix individuels comme le désir de disposer d'un jardin (généralement petit dans le cas des lotissements) ou celui d'éviter une certaine promiscuité inévitable dans les logements collectifs de la ville³⁶

«L'étalement urbain, c'est comme la météo, tout le monde en parle mais personne ne semble pouvoir y faire quoi que ce soit. Le processus d'étalement des villes est en effet identifié depuis plusieurs années comme un phénomène néfaste pour les agglomérations françaises : aucune administration, aucun urbaniste ni aucun géographe ne s'en fait l'avocat. Mais inexorablement, les villes continuent de s'étaler. Il faut donc se rendre à l'évidence : savoir que les villes s'étalent, et le dénoncer, ne permet pas de lutter contre l'étalement urbain. Malgré une planification engagée et des procédures réglementaires rigoureuses qui visent souvent à limiter l'automobile, à favoriser la mixité urbaine, à maintenir des commerces de proximité, à respecter les espaces naturels et à privilégier les espaces publics et les équipements, les instances en charge des décisions locales continuent d'approuver des opérations qui contribuent à l'étalement urbain»³⁷

développement des surfaces occupées par les espaces urbanisés (plus rapide que l'augmentation de la population des villes). C'est surtout la couronne périurbaine qui se développe en liaison avec la périurbanisation³⁸

L'étalement urbain est une forme de croissance urbaine mais ne doit pas être confondu avec elle : la croissance urbaine peut se réaliser sans nécessaire augmentation de la surface de l'aire urbaine, mais par densification du tissu urbain existant. L'étalement urbain implique une artificialisation de sols, mais l'inverse n'est pas vrai puisque l'artificialisation des sols concerne des espaces bon bâtis³⁹

«L'étalement urbain caractérise le phénomène de croissance de l'espace urbanisé de façon peu maîtrisée, produisant un tissu urbain très lâche, de plus en plus éloigné du centre de l'aire urbaine dont il est dépendant. Il se traduit donc par une consommation d'espaces importante et supérieure au niveau désiré par les acteurs publics et compatible avec un développement durable du territoire. On remarque alors que l'étalement urbain se définit de façon relative, par rapport à un pôle dont il dépend. Par ailleurs, il faut noter que si l'étalement urbain résulte de dynamiques essentiellement résidentielles, il se fait aussi par le développement de zones commerciales en dehors des espaces urbanisés»⁴⁰.

³⁵ Guillaume SAINTENY, Directeur des Etudes économiques et de l'Evaluation environnementale, MEDAD

³⁶ Analyse critique de la pertinence de l'aire urbaine pour étudier l'étalement urbain Philippe JULIEN 4^{ème} trim. 2005

³⁷ Gabriel Wackermann. *La France en villes*, Ellipses, pp.164-176, 2010

³⁸ Fiche de révision- Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée

³⁹ Robert Laugier, ingénieur consultant indépendant L'étalement urbain en France Février 2012 p2

⁴⁰ Etalement urbain et action publique. Gwenn PULLIAT Septembre 2007

un modèle de croissance urbaine et métropolitaine qui reflète une faible densité, une dépendance automobile et un nouveau développement des zones à la frange, souvent aux alentours de la ville ⁴¹

L'étalement urbain est un phénomène mondial, communément défini comme étant le phénomène de développement des surfaces urbanisées en périphérie des grandes villes. Ce phénomène, qui est à l'origine du développement démographique des agglomérations, se produit avec une densité du bâti d'autant plus faible que l'on s'éloigne du cœur des villes. La faible densité est due au caractère pavillonnaire de cette urbanisation. Autrement dit, la surface occupée par un foyer (maison + jardin privatif) étant plus importante que celle d'un appartement en immeuble. Ainsi qu'à l'importance des espaces naturels conservés dans les communes concernées.⁴²

«L'étalement urbain constitue une forme d'urbanisation qui s'est généralisée dans les villes françaises. Portée par une mise en valeur privilégiée des périphéries urbaines, il provoque nécessairement l'accroissement des surfaces bâties de chaque agglomération. Mais dans le même temps, on peut poser l'hypothèse qu'il introduit une surconsommation d'espace, dont nous formalisons ici une définition. Cette hypothèse est alors testée sur les trois principales agglomérations de Franche-Comté dont les caractéristiques géographiques, démographiques et industrielles très différentes sont brièvement décrites. L'étude confirme globalement la réalité d'une surconsommation d'espace liée à l'étalement urbain, qui semble globalement indépendante des caractéristiques individuelles de chacune des agglomérations étudiées.»⁴³

Ce phénomène est présent sur tous les continents. Considérablement dans les villes européennes, autour des grandes et moyennes agglomérations. Tel qu'en France, les communes périurbaines ont, à partir du début des années 70, pris le relais des banlieues dans la croissance des aires urbaines, contribuant ainsi à renforcer le phénomène de l'étalement urbain. Les villes ont alors commencé à se dépeupler au profit des couronnes périurbaines. ⁴⁴

L'étalement urbain est caractérisé par une relation paradoxale : de faibles densités de population disséminées sur de très larges zones. Par conséquent, la taille des logements croît de manière très importante. Alors que les densités de population chutent. Comme à Hyères (Commune en France), ce processus d'éparpillement dans l'espace de l'habitat est particulièrement visible.⁴⁵

Cet étalement est aussi marqué par un éparpillement des activités et une su-urbanisation résidentielle aux différentes échelles du territoire. Il est notamment soutenu par de faibles valeurs foncières en marge des Villes-centre, une approche routière de l'accessibilité, et un urbanisme fonctionnaliste. Il permet rarement de renforcer la cohérence, le dynamisme et la vitalité des entités urbaines ou villa-

⁴¹ Leontidou L. and Petschel-Held G., 2007. Urban sprawl en europe. Landscapes, land-use change & policy. Blackwell Publishing Ltd, 273 p

⁴² Publier sur techno-science.net/?onglet=glossaire&definition

⁴³ Publier sur journals.openedition.org/rge/1433

⁴⁴ Etalement urbain et évaluation de son impact sur la biodiversité, de la reconstitution des trajectoires à la modélisation prospective.

⁴⁵ Publier sur jalonedit.unice.fr/enjeux-cote-azur/cours/partie_4/definir-l2019etalement-urbain

geois auquel il s'accroche. Les ménages et activités qui l'alimentent cherchent plutôt à profiter des attraits et de l'abordable de ces milieux d'accueil ⁴⁶

L'étalement c'est l'expansion de l'urbain vers les terres agricoles qui se fait plus rapidement dans la période actuelle, par rapport à la croissance démographique. La ville de nos jours prend de plus en plus de l'ampleur avec un rythme trop accéléré par rapport aux villes anciennes, plusieurs facteurs ont contribué à l'apparition de ce phénomène dont on cite la révolution industrielle qui a apporté des nouvelles techniques de construction qui ont facilité la production urbaine, dans un deuxième temps on a connu une grande évolution démographique ce qui fait que les centres anciens des villes n'ont pas pu supporter cette grande densité démographique, en résultat il se sont dirigés vers l'extension des centres anciens.

2.2.4.3 La cause de l'étalement urbain

- Le coût du foncier plus bas en périphérie en est une cause essentielle.
- La sous-tarification des déplacements routiers, surtout en zone urbaine et périurbaine.
- La non-prise en compte de la valeur des aménités des espaces naturels et agricoles.
- les préférences individuelles de localisation résidentielle.
- les évolutions démographiques.

2.2.4.4 Les conséquences de l'étalement urbain :

L'étalement urbain menace, par sa rapidité et sa constance, l'équilibre environnemental, social et économique, Les conséquences de l'étalement urbain sont nombreuses, L'étalement urbain est un vrai défi au développement durable.

-Conséquences environnementales :

- Consommation des terres et des ressources
- Modification de l'occupation des sols
- Disparition d'espaces à fortes qualités écologiques (bois, zones inondables, littoral, zones humides)
- Fragmentation des structures paysagères
- Dégradation des paysages à la frange de la ville
- Pollution (air, eau, bruit)

-Conséquences économiques :

- Menace sérieuse, pression permanente et fragilisation de l'agriculture périurbaine.
- Déplacements agricoles de plus en plus difficiles.
- Spéculation foncière et augmentation du prix du foncier.

⁴⁶ Publier sur collectivitesviabiles.org/articles/etalement-urbain.aspx

- Longueur des trajets parcourus.
- Coût élevé du raccordement aux réseaux des services publics.
- Coût énergétique important.
- coût du transport domicile lieu de travail.
- Budgets familiaux (coûts des déplacements).

-Conséquences sociales :

- ségrégation spatiale et sociale
- Perte d'identité du territoire
- Individualisme et perte du sens de la vie en Communauté
- Plus de temps pour se rendre au travail
- Conflits d'usage des sols

2.3 Illustration

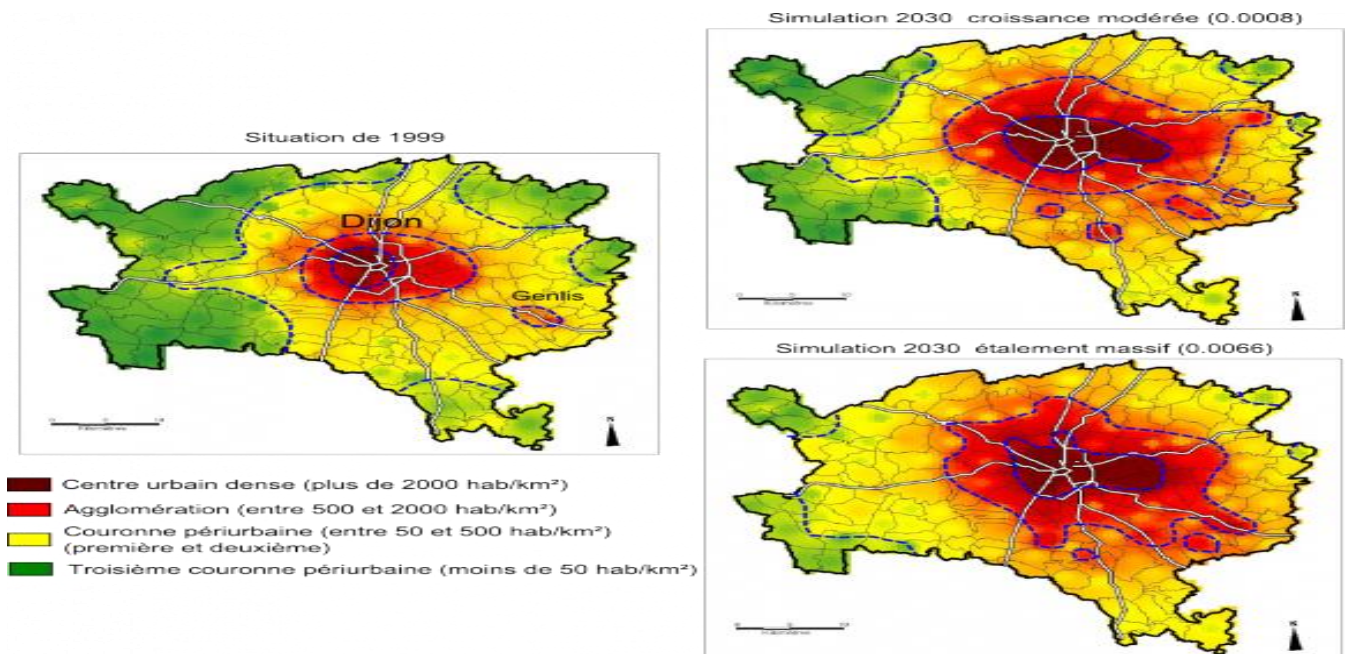


Figure 2.1 . Deux scénarii de la croissance urbaine dans l'aire urbaine dijonnaise

Source :web

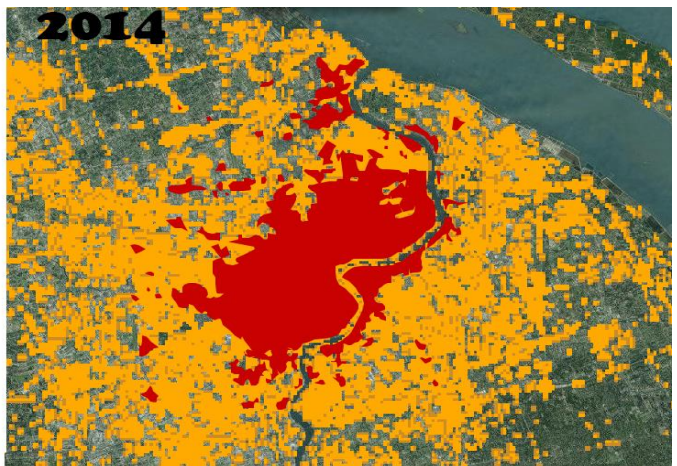


Figure 2.2 . la croissons la ville de shangai
 Source :web

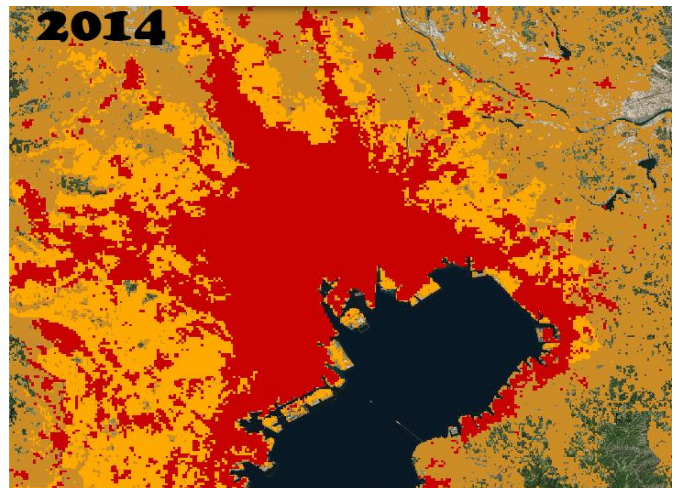
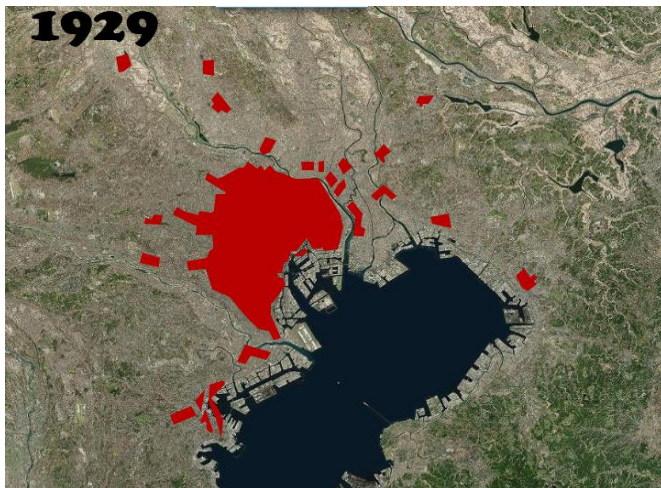


Figure 2.3 . la croissons la ville de tokyo
 Source :web

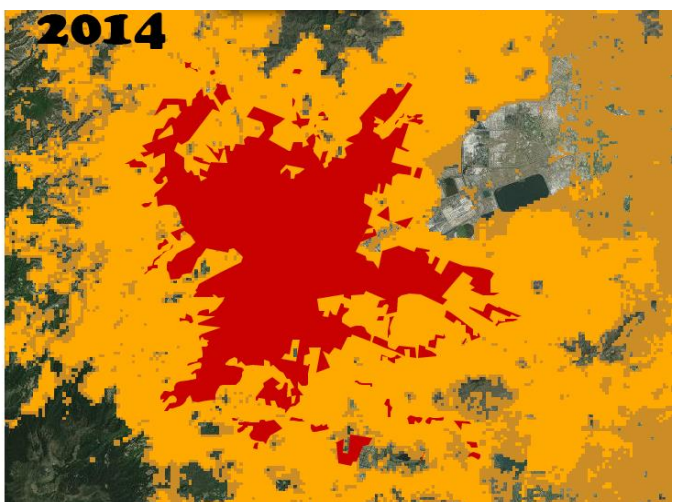


Figure 2.4 . la croissons la ville de mexico
 Source :web.

2.4 Les mesures nécessaires pour maîtriser l'étalement urbain⁴⁷

2.4.1 Les plans d'aménagement

La solution pour maîtriser l'étalement est un plan d'aménagement à l'échelle régionale, qui soit cohérent et limite l'urbanisme, et qui soit respecté de façon stricte sur le long terme. Ces plans sont relativement répandus en Europe, où le gouvernement national ou régional est en mesure d'imposer des directives aux administrations locales, pour pouvoir englober la totalité d'une région urbaine et résoudre ainsi les exigences conflictuelles en matière d'urbanisme. Dans les cas où ces plans se basent sur un accord volontaire entre différents niveaux d'administrations, il est bien moins probable que le succès puisse être garanti, étant donné que les intérêts locaux acquis sont en place.

2.4.2 L'identification des zones "interdites"

Un autre facteur essentiel de cette politique consiste à définir les zones "interdites", qui constituent une limite extérieure au développement urbain. La mesure classique permettant d'atteindre cet objectif est la ceinture verte (Cambridge). Les autres utilisations de terrains de loisirs comme les parcs ruraux, les parcs régionaux et les forêts en bordure de zone, urbaine sont également des réponses à ce besoin.

2.4.3 La densification

La densification des zones habitées est un troisième facteur important dans toute batterie de mesures, et est également liée aux plans permettant de rendre plus attrayante la vie dans les centres-villes ou dans les zones urbaines denses. Au Royaume-Uni, la directive numéro trois relative à la politique d'aménagement Logement identifie un objectif national qui consiste à aménager 60 % des nouveaux logements en transformant les immeubles existants et en développant les terrains aménagés auparavant.

2.5 Analyse des exemples :

Ce chapitre propose une analyse des exemples qui a pour but d'identifier l'étalement urbain. Cette analyse nous permet aussi de « mettre un visage » sur ce qu'est un étalement urbain et d'en observer les caractéristiques.

Les différents exemples choisis ont été sélectionnés car ils présentent, des caractéristiques liées à l'étalement urbain. Ils sont tous de dimensions similaires et peuvent être mis en relation avec l'échelle des quartiers que l'on retrouve dans des différentes villes.

⁴⁷ Publier sur annales.org/re/2008/re49/Sainteny.pdf RESPONSABILITÉ & ENVIRONNEMENT N° 49 JANVIER 2008

2.5.1 Exemple 1 : Le cas du Flon, Lausanne suisse



Figure 2.4 Ortho photo du Flon, Google Earth

Présentation

Le Flon est un des quartiers qui composent le centre-ville de Lausanne en suisse. Il se trouve dans la cuvette d'une vallée dans laquelle s'écoule la rivière éponyme. Le quartier du Flon est délimité au nord par la route de Genève et au sud par l'avenue Jean-Jacques Mercier. A l'ouest, il est délimité par le pont Chauderon et à l'est par le Grand-Pont. Jusqu'au début du 19ème siècle, le Flon était une vallée naturelle dont les coteaux étaient notamment exploités à des fins viticoles. Durant le 19ème siècle, la ville procède à une vaste opération de remblayage afin de modifier la topographie accidentée de la vallée et de permettre par la suite, la construction de nouveaux bâtiments. Suite à une épidémie de choléra qui touche la ville dans les années 1830, la rivière du Flon est enterrée pour des raisons d'hygiène et de salubrité.

.Les premières constructions à être érigées sont dans hangars de stockage et des ateliers d'artisanat. En raison de la stabilité fragile du terrain, seul des constructions légères peuvent être construites.

Avant :



Figure 2.5 Carte du Flon en 1920, site vierge, suisse



Figure 2.6 Topo Carte du Flon en 1940, site industrialisé, Suisse Topo

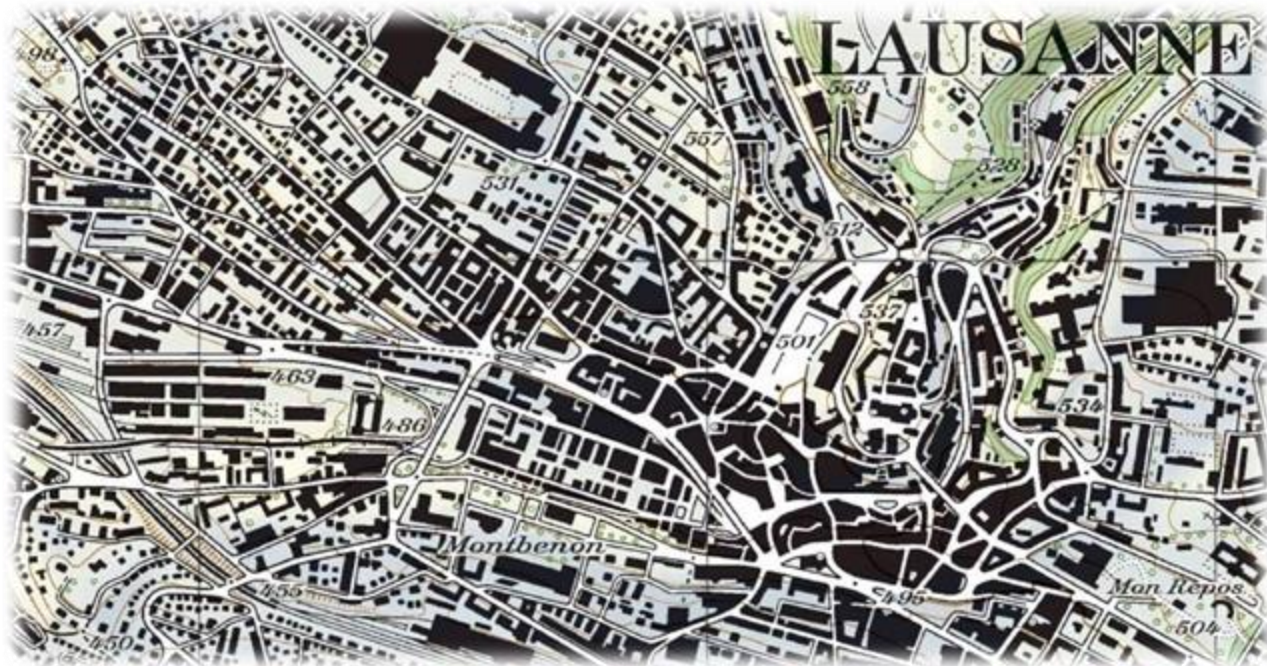


Figure 2.7 Carte du Flon en 1885, site à l'état d'étalement urbain, suisse Topo

- **plans d'action :**

- **Sur le plan naturel :**

- la ville procède à une vaste opération de remblayage afin de modifier la topographie accidentée de la vallée et de permettre par la suite, la construction de nouveaux bâtiments.

- Suite à une épidémie de choléra qui touche la ville dans les années 1830, la rivière du Flon est enterrée pour des raisons d'hygiène et de salubrité.

- **Sur le plan permanence :**

- Les anciens bâtiments ont tous subis une rénovation des façades ainsi que des travaux d'aménagements. Ils sont toujours identifiables grâce à leur façade en maçonnerie (aujourd'hui recouverte d'un enduit) caractérisée par des ouvertures verticales ainsi que des corniches le long des façades

Après :



-Sur le plan publico-collectif :

De 1953 à 1979, une ligne ferroviaire relie le Flon à la gare de marchandise de Sébeillon pour assurer son développement.

Après :



Figure 2.8 ligne ferroviaire Flon -Sébeillon

- la création de deux axes majeurs est-ouest (Rue du Port-Franc et Voie du chariot) sur lesquelles viennent se greffer des ruelles plus étroites reliant ainsi le centre du quartier à ses extrémités.

Après :



Figure 2.9 Rue du Port-Franc



Figure 2.10 Rue du Port-Franc



Figure 2.11 Voie du Chariot

- A l'intérieur du quartier il ont fait le croisement entre les rues principales et les rues secondaires en angle droit, dessinant une trame régulière.

Après :



Figure 2.12 Le quartier du Flon depuis la place de l'Europe

- Un nouveau parking en sous-sol afin de réduire la pression de stationnement croissante dans le quartier

Après :



Figure 2.13 Parking du centre

-ils ont créé et aménagé des différentes places à l'intérieur du quartier. On dénombre principalement une grande place et une petite place. Chacune d'elle est à chaque fois en lien avec au moins une ruelle étroite et un axe majeur. La petite place est de forme carrée, et sur laquelle on vient s'asseoir, se retrouver ou se donner rendez-vous. La grande place du Flon est de forme allongée. Cette dernière accueille des différentes manifestations (festival, patinoire, marché, etc) ces deux places participent à l'intégration du quartier avec le reste de la ville.

Après :



Figure 2.14 Le quartier du Flon depuis la grande place

Après :



Figure 2.15 Le quartier du Flon depuis la petite place

-ils ont nettement assuré la mobilité douce dans l'entier du quartier, il faut noter que c'est le seul quartier de cette taille à Lausanne dont lequel les piétons ne sont pas mélangés avec les véhicules. On fait le tour du quartier en véhicule mais on n'y rentre pas, Ces derniers accèdent au quartier par deux entrées principales (rue de Genève et rue Centrale)

Après :



Figure 2.16 rue de Bourg

Après :



Figure 2.17 Le quartier du Flon depuis la rue de Genève

-Sur le plan fonctionnel :

-des bâtiments sont construits abritant principalement des fonctions commerciales alors que d'autres bâtiments sont réaffectés.

Après :



Figure 2.18 Bâtiment à Lausanne abritant des fonction commercial

-la réalisation des activités liées au loisir, tel que le cinéma Pathé.

Après :



Figure 2.19 le cinéma Pathé du Flon

-La création d'un Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), qui joue un rôle important dans les domaines des soins médicaux, de la recherche médicale et de la formation.

Après :



Figure 2.20 Centre hospitalier du quartier

Sur le plan conformation :

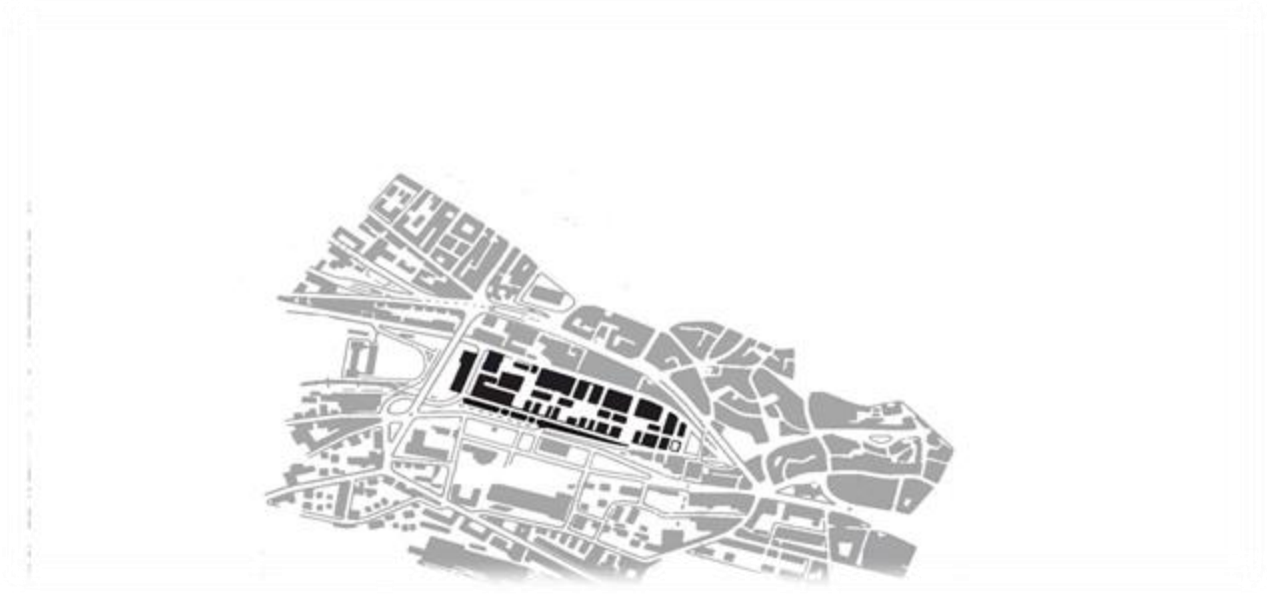


Figure 2.21 Le quartier du Flon et ses limites

Après :



-Conclusion :

Ce projet démontre qu'un fragment de ville peut être intégré de manière adéquate dans la ville tout en ayant un dialogue intéressant avec son contexte.

Le Flon est aujourd'hui un élément majeur dans le fonctionnement du centre-ville. La bonne conservation des constructions a notamment rendu plus facile la transformation du site ainsi que son intégration dans la ville. De plus, De gros efforts ont été faits pour intégrer le quartier dans son contexte .

2.5.2 Exemple 2 : Le cas du Lignon, Genève



Présentation

Le Lignon est une cité que l'on trouve en région genevoise Elle se trouve sur une parcelle de 280'000 m², dans la commune de Vernier. Le Lignon est délimité à l'ouest par le Rhône (cours d'eau), le nant de Gerbâtes au sud-est et la route du Bois-des-frères au nord-est. La cité du Lignon constitue un événement urbanistique majeur par sa taille et sa modernité.

Il s'agit d'un ensemble urbanistique homogène qui a été construit à partir des années 1960 pour se terminer en 1967. et qui vise à densifier rapidement une portion de ville afin de mettre une solution qui permet d'éviter l'étalement urbain . Durant cette période, de nombreux grands ensembles se sont construits à Genève pour répondre à la forte demande de logements, 1'846 appartements sont alors construits. Une seconde étape entre 1967 et 1971 porte le nombre de logements à 2'780. Conçue pour 10'000 habitants, la cité abrite actuellement environ 7'000 résidents de 120 nationalités différentes.

La cité du Lignon comprend un bâtiment principal en Y qui se déploie sur plus d'un kilomètre et qui a la caractéristique de s'ouvrir sur le paysage. Deux tours qui s'implantent en tête du bâtiment principal

Avant :



Figure 2.22 La vallée de Rhône

- **plans d'action :**

-Sur le plan naturel :

-L'aménagement de grands espaces verts tout au long de la vallée avec une végétation dense et des alignements d'arbres qui ont été élaborés par un paysagiste.

Après :



Figure 2.23 La vallée de Rhône

Après :



Figure 2.24 La vallée de Rhône

-Sur le plan publico-collectif :

-l'aménagement de grands espaces verts définis comme « parc-jardin » profitant à la communauté du Lignon

Après :



Figure 2.25 Aménagement paysagé au Lignon

Après :



Figure 2.26 Aménagement paysagé au Lignon

la construction de la cité du Lignon a nécessité la construction de ses propres infrastructures routières on retrouve :

une route principale qui parcourt le bâtiment d'un bout à l'autre et vient se raccorder sur un axe plus important (la route du Bois-des-frères).

Après :



Figure 2.26 Réseau routier dans le Lignon

Après :



Figure 2.27 Réseau routier dans le Lignon

Après :



Figure 2.28 la route du Bois-des-frères Genève

-différents parkings situés à l'air libre ou enterrés pour résoudre Les problèmes, liés à la mobilité routière

Après :



Figure 2.29 Parking du centre commercial au Lignon

Après :



Figure 2.30 Parking le long d'une route au Lignon

-vue la taille imposante du bâtiment ,ce dernier est raccordé au pas moins de trois arrêts de bus qui permettent de desservir le Lignon.

Après :



Figure 2.31 arrêt de bus du Lignon

-Une passerelle piétonne a été faite qui permet de lier la cite du Lignon et le village de Loëx, mais ne joue pas le rôle de connexion à grande échelle.

Après :



Figure 2.32 Passerelle du Lignon, Vernier, Suisse

-ils ont crée et aménagé une petite place entre les deux tours de la cite

Après :



Figure 2.33 Le Lignon depuis la place des tours

-Sur le plan fonctionnel :

- La fonction prédominante du Lignon est le logement, Elle occupe la quasi totalité des activités du site dont le bâtiment principal et les deux tours portent le nombre de 2'780 logements

Après :



Figure 2.34 Le bâtiment principal et la tour de Lignon

-une grande partie du projet est dédié aux activités de commerce sans compter la présence du centre commercial

Après :



Figure 2.35 Centre commercial cite de Lignon

-deux piscine une en plein air et l'autre sur le toit de la plus haute tour

Après :



Figure 2.36 Piscine du lignon en plein air

Après :



Figure 2.37 Piscine de la tour du lignon

-La cite de Lignon comprend une crèche et une école

Après :



Figure 2.38 L'école de cite du Lignon

Après :



Figure 2.39 La crèche de Lignon

-on retrouve aussi une église

Après :



Figure 2.40 Eglise de Lignon

- **Sur le plan conformation** :

- un développement en longueur du bâtiment principal en ligne brisée

- Ponctué par deux tours la barre du Lignon offre à tous ses habitants des appartements traversant sans aucun vis-à-vis.

Après :



Conclusion :

La construction du Lignon s'inscrit dans le cadre de la pénurie de logement qu'observe la ville de Genève dans les années 1960. Il est donc nécessaire de construire vite et en grande quantité, On se rend compte alors que ces cités sont, dès leur planification, pensées comme un projet qui freine l'étalement urbain.

Pour conclure Le Lignon constitue un projet de grande envergure sans précédent en Suisse. Il se différencie des autres projets à travers sa dimension importante, cette dernière lui donne une identité particulière.

2.5.3 Exemple 03 : Politique de ceinture verte ,Cambridge.

Présentation



Figure 2.41 Cambridge GB

Cambridge est une ville de l'est de l'Angleterre située sur la rivière Cam, connue pour sa prestigieuse université datant de 1209.

Le centre de la ville possède une magnifique architecture médiévale. C'est un pôle de recherche en matière de sciences innovantes. Depuis 50 ans, Cambridge suit une politique de limitation de son développement. La ville est remarquable par la présence d'espaces verts non construits dans le centre historique.

Histoire de la solution :

la notion de ceinture verte n'est pas nouvelle mais c'est à Londres qu'on retrouve une application concrète et récente d'une telle mesure (mise en place entre les années 1930 et 1950), l'idée de base est simple, crée une zone

Tampon en établissant une large ceinture verte (une dizaine de kilomètres de largeur) destinée à être préservée de l'extension urbaine.

-La solution dans le cas « Cambridge »

-Cette ceinture se présente sous sa forme agricole, avec un paysage de bocage à larges mailles. Dans la ceinture verte, 62,3 % des sols sont affectés à l'agriculture, 10,3 % à la forêt, 7,4 % aux activités récréatives et le reste aux prises urbaines et industrielles (des agglomérations existaient dans la zone de la ceinture verte, avant sa délimitation).

-Ce concept présente de nombreux objectifs pour répondre à ces enjeux :

-Limiter l'étalement urbain et favoriser une utilisation plus optimale du territoire.

-Contrôler la croissance des villes

-Conserver la biodiversité

-Assurer une capacité de production alimentaire à proximité de la zone peuplée

-Préserver le patrimoine rural et l'accès à «la nature» pour les citoyens

-Bénéficier des effets bénéfiques de la proximité d'espaces verts (qualité de l'air, régulation climatique...)

Conclusion ::

On conclue que la ceinture verte a pour but d'entourer une agglomération d'une zone non-bâtie, où l'urbanisation sera limitée, afin de maintenir un espace où l'agriculture, les forêts et les loisirs de plein air pourront se développer. Le but principal de la politique des ceintures vertes est d'empêcher l'étalement urbain.

2.6_Recommandations

Sur le plan naturel:

- modifier la topographie d'un site en procédant au remblayage dans le cas des sites accidentés
- Aménager tout le long de la vallée par des espaces verts, des alignements d'arbres et une végétation dense pour profiter de l'élément naturel

Sur le plan permanences

- Rénover et réaménager les anciens bâtiments d'une façon à les laisser identifiable en gardant leur caractère

Sur le plan publico-collectif:

- relier les différentes parties d'un quartier par la création d'axes majeurs desquels sortent des ruelles moins grandes pour greffer toutes les parties
- Faire une trame régulière pour donner une logique à la disposition du quartier m, cela par le croisement des rues par des angles droits
- Créer des places et des espaces verts uniformément repartis sur tout le quartier, et les lier à des axes majeurs et des rues secondaires
- Donner aux places un espace proportionné avec l'importance de ces places et les axes qui la servent - Utiliser les places comme moyen d'intégration du quartier dans la ville
- Créer des places jardins pour améliorer le cadre de vie des habitants du quartier
- Employer les parcelles comme moyen de liaison entre les parties d'un quartier
- Lier les grands bâtiments par des places pour les connecter

Sur le plan fonctionnel :

- réaffecter de nouvelles fonctions aux bâtiments délaissés par leurs anciennes fonctions
- Injecter des espaces et bâtiments ayant des fonctions culturelles et de loisirs
- Diversifier les fonctions et viser la multifonctionnalité par la création de bâtiments de fonctions différents (habitation, santé, commerce, loisirs, ..)

Sur le plan conformation

- faire un développement en longueur des bâtiments en lignes brisées

CHAPITRE III : CAS D'ETUDE

3.1 Introduction

Ce chapitre est une analyse de l'état des lieux de la ville de Cherchell pour but d'identifier son caractère de l'urbain et par la suite détecter les éléments de problématique dont souffre la ville.

Notre méthodologie de recherche nous guide vers une décomposition des différents structures selon deux lectures diachronique et synchronique, commençons par le passage de l'Homme et la formation de l'agglomération jusqu'à arriver au développement et transformation de la ville, et ensuite la recomposition de ces structures afin d'extraire le caractère de l'urbain de la ville de Cherchell.

Cette démarche nous permettra d'établir une liste de recommandations qui seront des alternatives de solutions pour les problématiques détectées auparavant.

3.2 Présentation de la ville de Cherchell

Le territoire de la commune de Cherchell est situé à l'ouest de la wilaya de Tipaza. Cherchell est une ville côtière de la mer Méditerranée, située à environ 100 km à l'ouest d'Alger, à 20 km à l'ouest de Tipaza et à 128 km à l'est de Ténès⁴⁸

3.2.1 Situation par apport ou wilaya

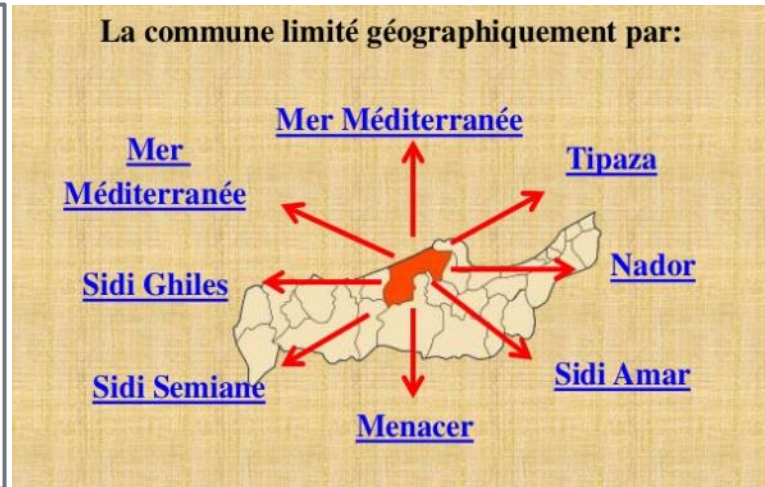
Cherchell est une commun de la wilaya de Tipaza



⁴⁸ Publier sur <https://fr.wikipedia.org/wiki/Cherchell>

3.2.2 Les limite géographique de la ville de Cherchell

- La mer méditerranée au Nord
- tipza au est
- sidi ghiles au west
- menacer au sud
- sidi amar au sud est
- sidi semaine au sud west



3.2.3 Les caractéristiques naturelles :

3.2.3.1 Le climat :

une ville cotiere jouissant d'un climat méditerranéen,caractérisé par un hiver frais et un été chaud et humide.

3.2.3.2 La température

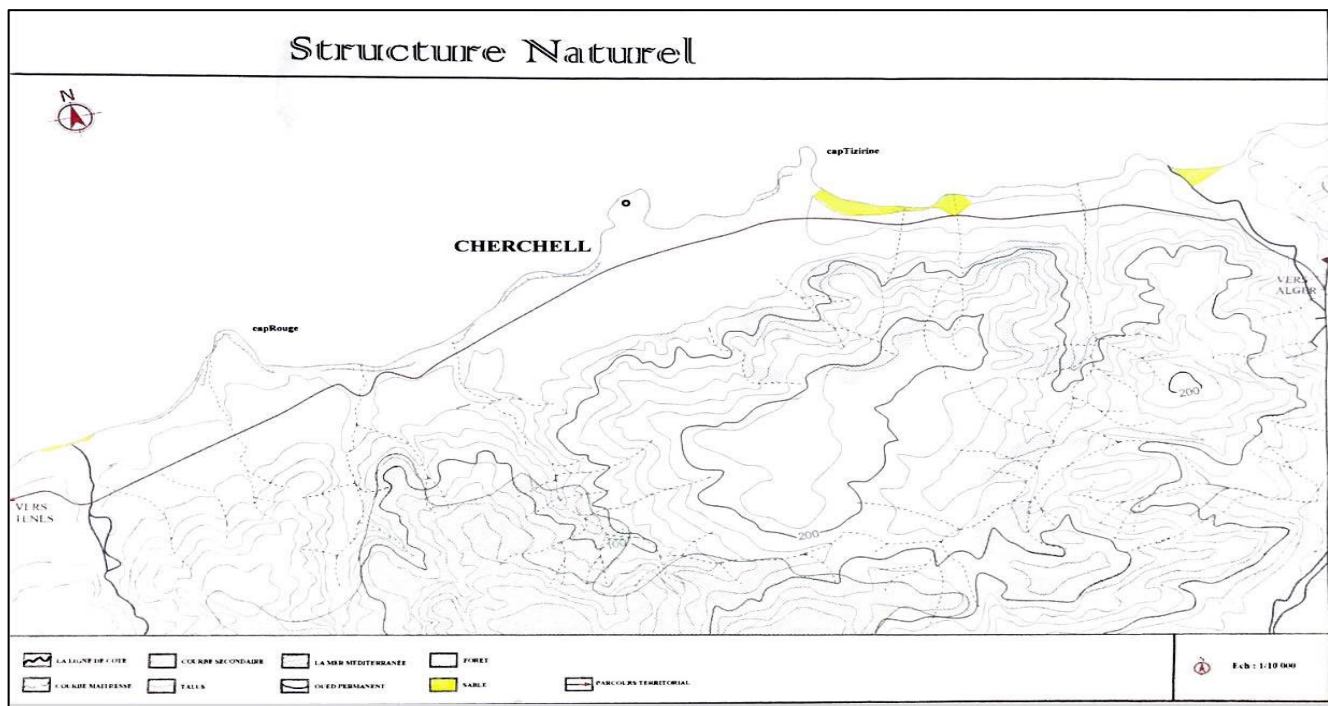
On peut distinguer deux saisons une saison froid ,qui s'étal du mois de novembre au mois de mai avec un minimum au moi de janvier (10°),et une saison chaude,s'étalant du mois de juin au mois d'octobre,avec un maximum au mois d'aout (27°) .

3.2.3.3 lapoluiométrie

Des précipitations irrégulière d'une année a l'autre,mais généralement forte pouvant atteindre les 588mm.l'alternance des périodes sèches et pluvieuses caractérise un climat méditerranéen.

3.3 Les caractéristiques naturelles :

3.3.1 Structure naturel la ville de Cherchell



Cette carte représente l'état de lieu naturel de la ville de Cherchell, elle comprend les éléments à caractère naturel tel que la mer, les reliefs, les oueds, les forêts, les terres agricoles.

Problématique.

- rupture entre la ville et la mer.
- le négligence les élément naturel.
- la construction sur les terres agricoles.

3.4 LECTURE DIACHRONIQUE

3.4.1 Croissance de la ville de Cherchell

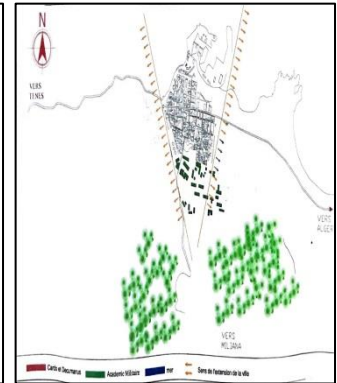
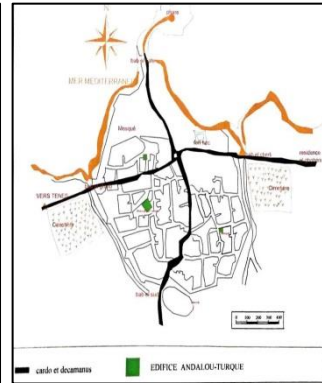
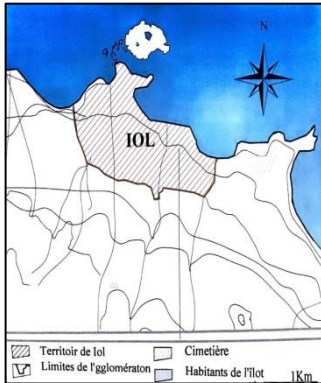


Figure 2: l'époque phénicienne

Figure 3: l'époque romaine

figure 4: l'époque coloniale

figure 5: l'époque postcoloniale

3.4.2 Structure des permanences

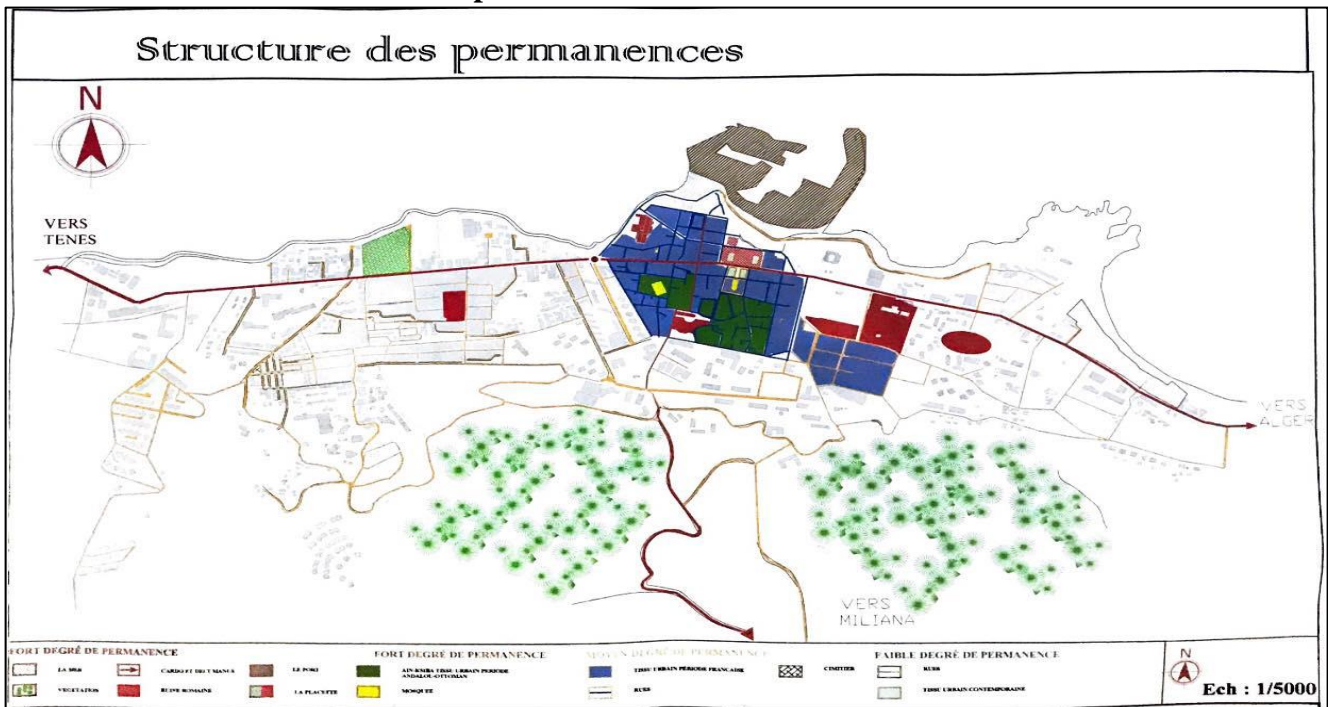


Figure 6 : carte de structure de permanence.

C'est l'ensembles des élément existants ayant une valeur de témoignage architecturale et qui ont persiste a travers le temps .

L'analyse historique de la ville de Cherchell nous a permis de distinguer trois types d'éléments principaux qui la compose classes comme suite(fort, moyen, et faible degré de permanence)

Problématique :

- la rupture et la perte de l'identité de la ville avec les éléments de permanences.
- les murs de clôtures et les parois aveugles(ruine romain)
- la non mise en valeur des vestige.
- dégradation du tissu ancien.

3.5 LECTURE SYNCHRONIQUE

3.5.1 Structure publico-collectif de la ville de Cherchell

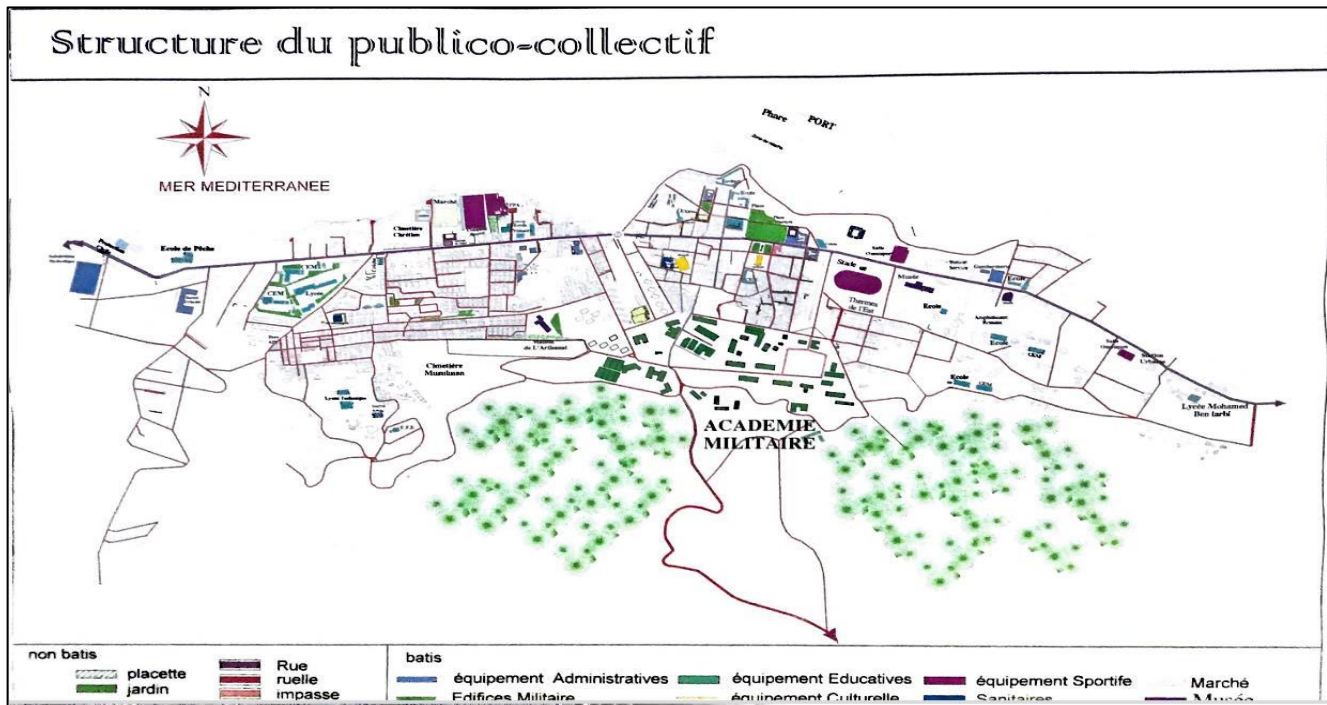


Figure 6 : carte de la structure publico-collectif.

L'espace publico-collectifs représente l'ensembles des espaces de passages et de rassemblements qui sont a l'usage de tous.

Problématique.

- la non mise ne valeur des espaces verts.
- le manque de places et de jardin.
- préséance d'un équipement militaire au centre ville.
- les rues ne sont pas hiérarchisé.

3.5.2 Structure fonctionnel de la ville de Cherrhell

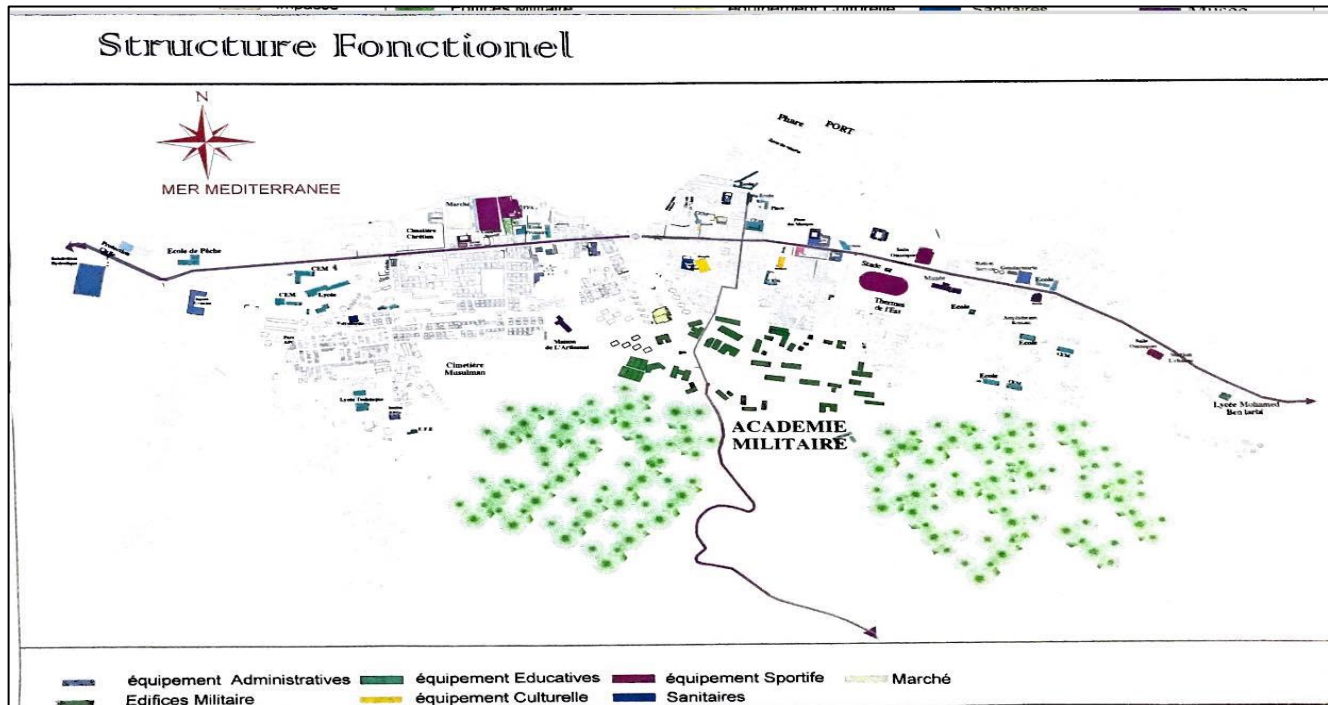


Figure 7 : carte de la structure fonctionnel.

C'est l'ensemble des activités urbaines dominantes caractérisant l'organisation et le fonctionnement du système urbain, elles constituent l'outil de quantification et de programmation urbaine, En outre, elle devra assurer essentiellement un caractère polyfonctionnel de qualification de l'espace urbain collectif.

Problématique.

- la mono-fonctionnalité dans les extension contrairement au centre ancien.
- le manque d'activité commerciale et service dans les extensions.
- absences des fonctions de loisirs.

3.5.3 Structure conformation de la ville de Cherchell

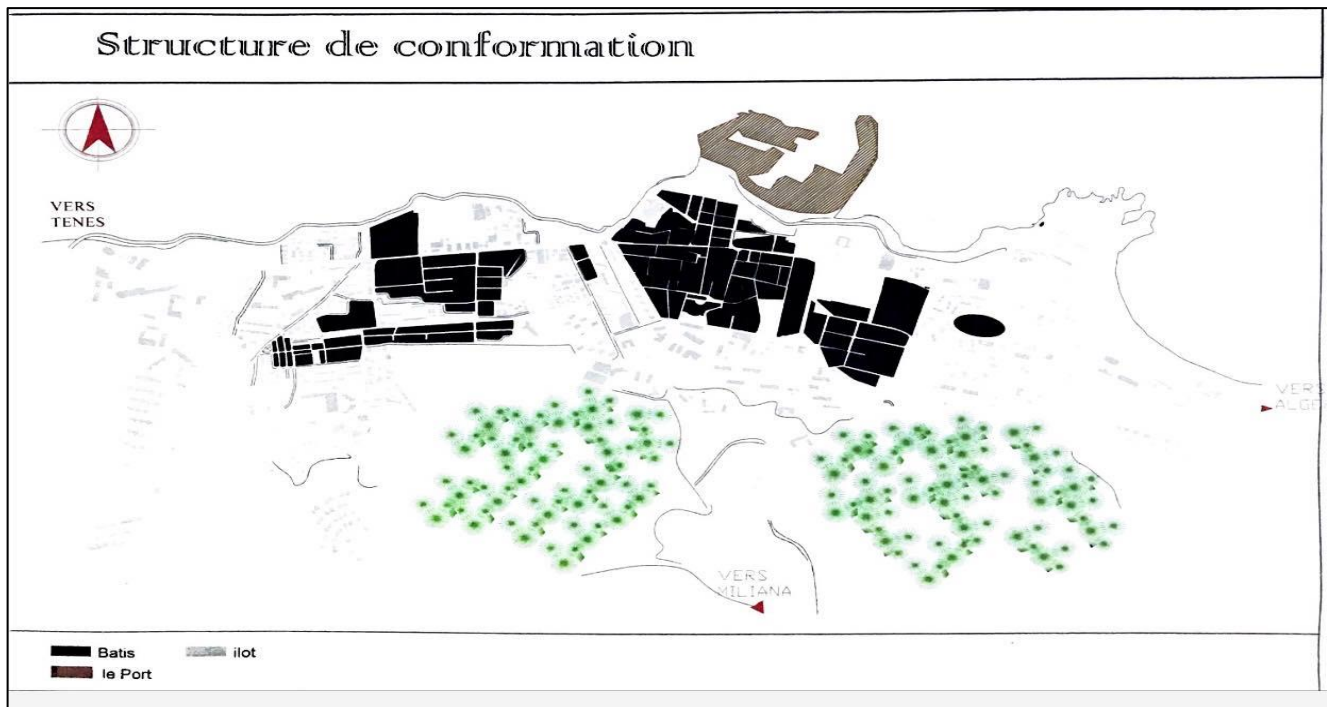


Figure 8 : carte de la structure conformation.

C'est la matrice géométrique qui sous-tend la structure urbaine existante, elle comprend l'ensemble des tracé d'alignement du bâti ,axe de convergences symétrie des espaces urbains majeurs.

Problématique.

- Les bâtis sont totalement fragmenté et distribué d'une manière anarchique sans aucune logique d'implantation ce qui a causé l'apparition des poches vides.
- disparition de l'ilot aux extension et l'apparition des barres de l'habitat collectif
- la disparition de l'alignement avec la rue au niveau des extensions.

3.6 LE Caractère DE L'URBAIN

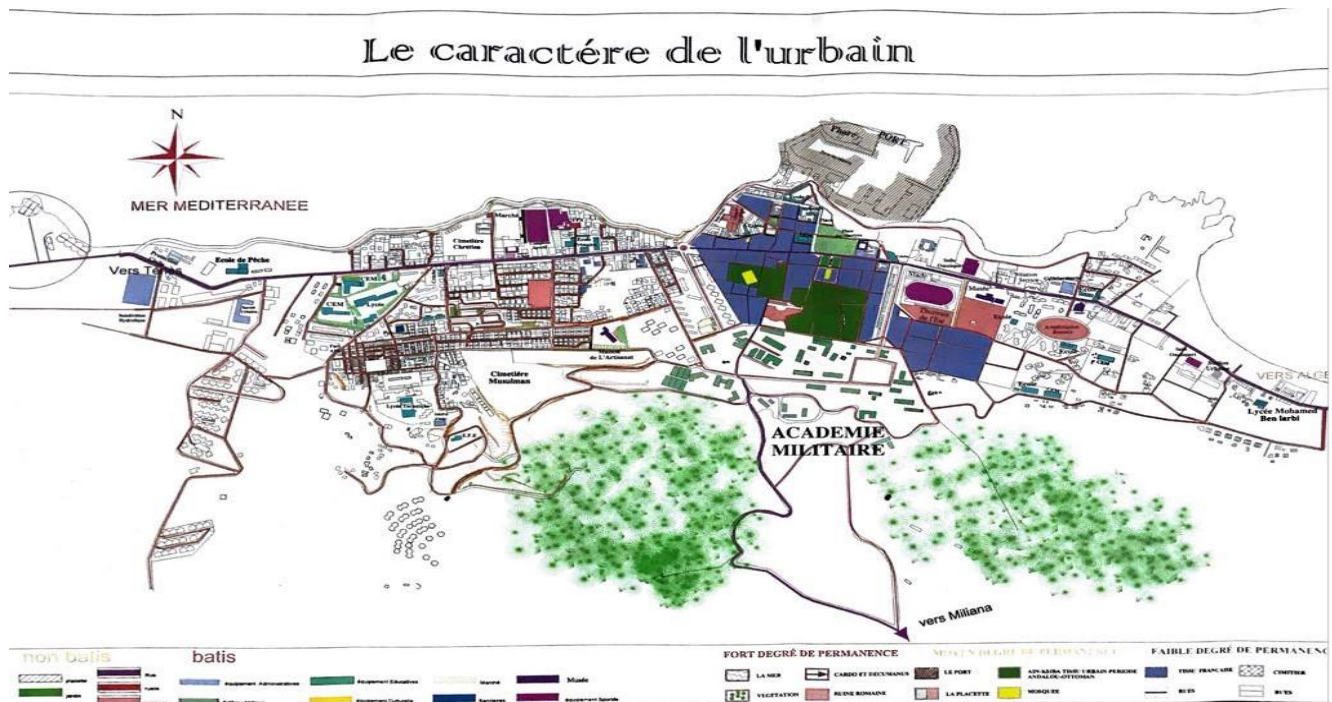


Figure 9: carte de la structure conformation.

LE Caractère de l'Urbain de la ville de Cherchell.

Apes avoir analysé la ville de Cherchell et étudier son caractère de l'urbain on est arrivé à ressortir les éléments de problématique qui confirme la perte de l'identité de la ville de Cherchell :

- rupture entre la ville et la mer.
- le négligence les élément naturel.
- la construction sur les terres agricoles
- la rupture et la perte de l'identité de la ville avec les éléments de permanences.
- les murs de clôtures et les parois aveugles(rouine romain)
- la non mise en valeur des vestige.
- dégradation du tissu ancien.
- la non mise ne valeur des espaces verts.
- le manque de places et de jardin.
- préséance d'un équipement militaire au centre ville.
- les rues no sont pas hiérarchisé.
- la mono-fonctionnalité dans les extension contrairement au centre ancien.
- le manque d'activité commerciale et service dans les extensions.
- absences des foncions de loisirs.
- Les bâtis sont totalement fragmenté et distribué d'une manière anarchique sons aucune logique d'implantation ce qui a causé l'apparition des poches vides.
- disparition de l'ilot aux extension et l'apparition des barres de l'habitat collectif.
- la disparition de alignement avec la rue au niveau des extension.

3.7 La présentation de l'aire d'étude :

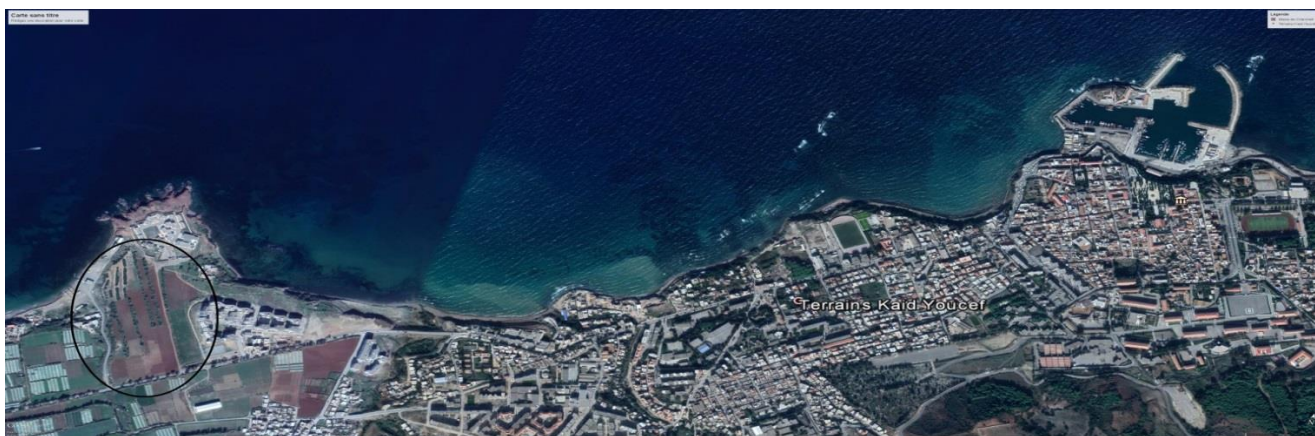
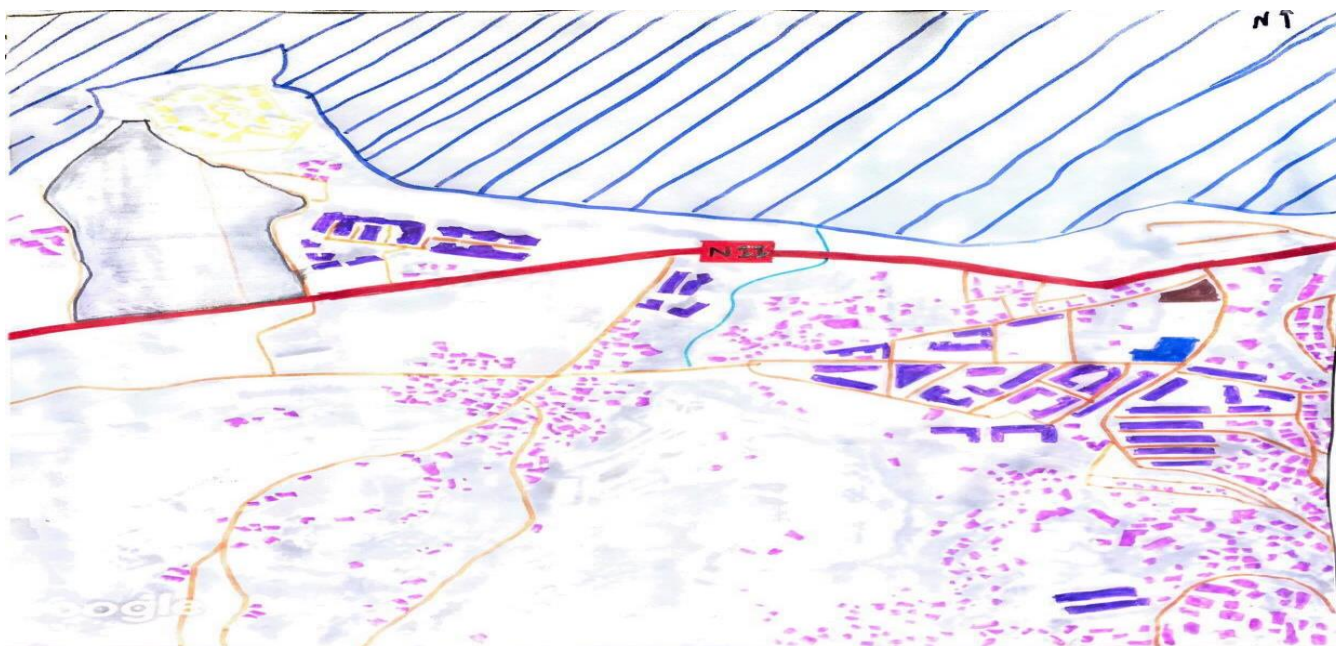


Figure 9: carte de la structure conformation.

Notre aire d'étude se situe sur l'extension récente west de la ville de cherchell , à préciser que cette zone est récemment urbanisée, ce qui nous offre l'opportunité d'intervenir dans une assiette vide. donc dans le but de freiné l'étalement urbain on a décidé d'intervenir a la limite de la ville, autrement dit les premier à intervenir

3.9 Le caractère de l'urbain de l'aire d'étude.



Légende

- | | | | | | | | | | |
|--------------------------|------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|--------|--------------------------|--------------------|--------------------------|-------------------|
| <input type="checkbox"/> | terrain agricole | <input type="checkbox"/> | Les arbres centenaires | <input type="checkbox"/> | la mer | <input type="checkbox"/> | RN1 | <input type="checkbox"/> | habitat collectif |
| <input type="checkbox"/> | vois secondaire | <input type="checkbox"/> | le oued | <input type="checkbox"/> | CRF | <input type="checkbox"/> | habitat individuel | | |

notre zone d'intervention est caractérisé par l'élément naturel qui la mer et les arabes présente en relation direct avec la RN11 et entouré de logements (collectif-individuel) ,un CRF et des terrains agricoles

3.9 problématique spécifique au quartier

Apes avoir analysé le cartier et étudier son caractère de l'urbain on est arrivé à ressortir les éléments de problématique :

- rupture entre la ville et la mer.
- le négligence les élément naturel.
- la construction sur les terres agricoles.
- la non mise ne valeur des espaces verts.
- le manque de places et de jardin.
- -la mono-fonctionnalité dans les extension contrairement au centre ancien.
- le manque d'activité commerciale et service dans les extensions.
- absences des fonsions de loisirs..
- disparition de l'ilot aux extension et l'apparition des barres de l'habitat collectif.
- la disparition de alignement avec la rue .

3.11 Recommandations :

- Assurer la liaison du projet avec les éléments naturels du site (la mer)
- Animer le parcours territorial avec une mixité fonctionnelle
- Gérer la mono-fonctionnalité apparente a cause du principe de séparation entre équipement et logement.
- Créer et aménager des places et des jardins et des espaces vert
- la réalisation des activités liées au loisir

3.11 La conclusion :

Notre démarche méthodologique nous a guidé ver une analyse de la ville à fin d'extraire son caractère de l'urbain. Cette lecture a été fait selon différentes structures, chaque structure nous à exiger des recommandations à fin d'améliorer le cadre de vie.

Cependant la production architecturale actuelle démontre que ses recommandations ne sont pas prises en considération lors de la planification des nouvelles extensions, cette négligence envers les exigences du lieu approfondie la dégradation du tissu urbain et pousse à agir de façon à remettre en valeur le génie du lieu.

Donc Pour atteindre nos objectifs durant cette étude, nous allons suivre un axe de recherche qui va nous mener à des solutions convenables pour résoudre notre problématique

Bibliographie

TADAO ANDO architecte japonais L'Express (journal quotidien) publié par LYDIA BARCRIE le 31/08/2014

Publié sur : wipo.int/wipo_magazine/fr/2011/05/article_0005.html.

Michel Guidet (mémoire fin d'étude) l'architecture et l'environnement université ammar thelidji Laghouat département d'architecture p05

Publié sur : www.universalis.fr/encyclopedie/habitat-l-habitat-contemporain

Larbaud, Journal, 1934, p. 291

C. Gaudin, Président de la FNCAUE – LES ACTES, colloque européen Agricultures et Paysages

Publié sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Paysage>

LACOSTE Y., De la géopolitique aux paysages, dictionnaire de la géographie, Paris, Armand Colin, 2003, 413p

Jean Nouvel, Jean Nouvel critiques par François Chaplin, édition : Infolio, 2008

Article L'ESPRIT DU LIEU (AGENCE MBP PAYSAGE ET URBANISME) publié sur : www.espritdulieu.com

Publier sur journals.openedition.org/ccrh/2600

C. Gaudin, colloque européen agriculture et paysage

A. LEVY et V. SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989

J.P. Lacaze " Les méthodes de l'urbanisme

A. MANSOUR, «Sauvegarder le cadre bâti ancien: Quoi faire et comment faire?», Habitat, Tradition et Modernité n°3, Avril 1995.

Lajoie G., 2007. Recueil de travaux. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, département de géographie, université de la Réunion

Ministère des affaires municipales, Aménagement du territoire et urbanisme, Québec, 1985, p. 47

M. Saidouni. éléments d'introduction à l'urbanisme. P146

CHAPITRE 02 : LE PLAN DIRECTEUR D'AMENAGEMENT URBAIN ET LE PLAN D'OCCUPATION DU SOL

Publier sur [wikipedia.org/wiki/Plan d%27occupation des sols](http://wikipedia.org/wiki/Plan_d%27occupation_des_sols)

Code de l'urbanisme, art L 123-1 dans sa rédaction issue de la Loi N°76-1285 du 31 décembre 1976.

Gervais-Lambony, 2001, cité dans Dupont et Houssay-Holzschuch

Catherine Rhein, Bernard Elissalde, « La fragmentation sociale et urbaine en débats », *L'information géographique*, 2004

Publier sur geoconfluences.ens-lyon.fr

publié sur wikipedia.org/wiki/diachronique

A. ROSSI, L'architecture de la ville, éd L'équerre, Paris 1981

A. LEVY et V. SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989

Bally, *Lang. et vie*, 1952, p. 24).

LA MISE EN SCÈNE DU PROJET URBAIN Alain Avitabile Villes et entreprises URBANISME, AMÉNAGEMENT, SOCIOLOGIE URBAINE

DEVILLERS Christian, Le projet urbain., édition. Un Pavillon de l'Arsenal, Paris, 1994, pages 12-13

J. BOUINOT, La gestion stratégique des villes, A. Colin, 1995, Paris.

J.P. Lacaze " Les méthodes de l'urbanisme

Serge Thibault Composition urbaine, projets et territoires 18 May 2012

Guillaume SAINTENY, Directeur des Etudes économiques et de l'Evaluation environnementale, MEDAD

Analyse critique de la pertinence de l'aire urbaine pour étudier l'étalement urbain Philippe JULIEN 4^{ème} trim. 2005¹ Fiche de révision-

Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée¹ Robert Laugier, ingénieur consultant indépendant L'étalement

urbain en France Février 2012 p2¹ Leontidou L. and Petschel-Held G., 2007. Urban sprawl en europe. Landscapes, land-use change & policy. Blackwell Publishing Ltd, 273 p

Publier sur techno-science.net/?onglet=glossaire&definition

Etalement urbain et évaluation de son impact sur la biodiversité, de la reconstitution des trajectoires à la modélisation prospective.

Publier sur jalonedit.unice.fr/enjeux-cote-azur/cours/partie_4/definir-2019etalement-urbain

Publier sur collectivitesviables.org/articles/etalement-urbain.aspx

Gabriel Wackermann. *La France en villes*, Ellipses, pp.164-176, 2010

Etalement urbain et action publique. Gwenn PULLIAT Septembre 2007

Publier sur journals.openedition.org/rge/1433

Publier sur Annales.org/re/2008/re49/Sainteny.pdf RESPONSABILITÉ & ENVIRONNEMENT N° 49 JANVIER 2008

LISTE DES FIGURES

CHAPITRE INTRODUCTIF.

Figure 1.1 :rue Didouche Mourad, la mixité fonctionnelle (services, commerces ..), le traitement d'angle, l'alignement avec la rue.

Figure 1.2 :la place émir Abed el Kader, Didouche Mourad. une place entouré des fonctions

Figure 1.3: la pichri Alger ,escalier urbain ,la façade maritime

Figure 1.4 :la rue d'isly alger,la construction de la parois est voulue et réfléchie .

Figure 1.5 : avenue de bouzarèah bab el oued, on voit le traitement d'angle, le logement est repenser dans le tout.

Figure 1.6 :la rue d'isly Alger, unité et variété à la fois dans La composition de la façade urbaine

Figure 1.7 :la cité soummam de bab Ezzouar une cité Dortoir Ou les espaces vert et les espaces de loisirs sont absent .

Figure 1.8 :université saad dahlab ,un mur de clôture dans un axe très important.

Figure 1.9 :cité verte rive de Bordj El Kiffan, absence des espaces vert et de loisirs et manque les espaces de stationnement

Figure 1.10 :une cité dortoir a Reghaïa, Alger ,l'habitation est pensé comme un logement uniquement .

Figure 1.11 :khrouba alger mur de clôture sur un axe très Important

Figure 1.12:el harrache alger une rue important clôturé.

Figure 1.13 :photos de aérienne de la ville de Alger.

Figure 1.14:le noyau historique de la ville de Cherchell-Algérie

Figure 1.15 :les extension de la ville de Cherchell-Algérie

Figure 1.16 : le noyau historique de la ville de Blida-Algérie

Figure 1.17 :les extension de la ville de Blida-Algérie

Figure 1.18: le noyau historique de la ville de Alger-Algérie

Figure 1.19 :les extension de la ville de Alger-Algérie

Figure 1.20 photos aérienne de la ville de Cherchell

Figure 1.21 photos aérienne de l'Aire d'étude

CHAPITRE II : ETAT DE L'ART.

Figure 2.1 . Deux scénarii de la croissance urbaine dans l'aire urbaine dijonnaise

Figure 2.2 . la croissons la ville de shangai

Figure 2.3 . la croissons la ville de tokyo

Figure 2.4 . la croissons la ville de mexico

Figure 2.4 Ortho photo du Flon, Google Earth

Figure 2.5 Carte du Flon en 1920, site vierge, suisse

Figure 2.6Topo Carte du Flon en 1940, site industrialisé, Suisse Topo

Figure 2.7Carte du Flon en 1985, site à l'état d'étalement urbain, suisse Topo

Figure 2.8ligne ferroviaire Flon -Sébeillon

Figure 2.9 Rue du Port-France

Figure 2.10Rue du Port-France

Figure 2.11Voie du Chariot

Figure 2.12 Le quartier du Flon depuis la place de l'Europe

Figure 2.13Parking du centre

Figure 2.14 Le quartier du Flon depuis la grande place

Figure 2.15 Le quartier du Flon depuis la petite place

Figure 2.16 rue de Bourg

Figure 2.17 Le quartier du Flon depuis la rue de Genève

Figure 2.18 Bâtiment a Lausanne abritant des fonction commercial

Figure 2.19 le cinéma Pathé du Flon

Figure 2.20 Centre hospitalier du quartier

- Figure 2.21** Le quartier du Flon et ses limites
- Figure 2.22** La vallée de Rhône
- Figure 2.23** La vallée de Rhône
- Figure 2.24** La vallée de Rhône
- Figure 2.25** Aménagement paysagé au Lignon
- Figure 2.26** Aménagement paysagé au Lignon
- Figure 2.27** Réseau routier dans le Lignon
- Figure 2.28** la route du Bois-des-frères Genève
- Figure 2.29** Parking du centre commercial au Lignon
- Figure 2.30** Parking le long d'une route au Lignon
- Figure 2.31** arrêt de bus du Lignon
- Figure 2.32** Passerelle du Lignon, Vernier, Suisse
- Figure 2.33** Le Lignon depuis la place des tours
- Figure 2.34** Le bâtiment principal et la tour de Lignon
- Figure 2.35** Centre commercial cite de Lignon
- Figure 2.36** Piscine du lignon en plein air
- Figure 2.37** Piscine de la tour du lignon
- Figure 2.38** L'école de cite du Lignon
- Figure 2.39** La crèche de Lignon
- Figure 2.40** Eglise de lignon
- Figure 2.41** Cambridge GB

Structure naturel

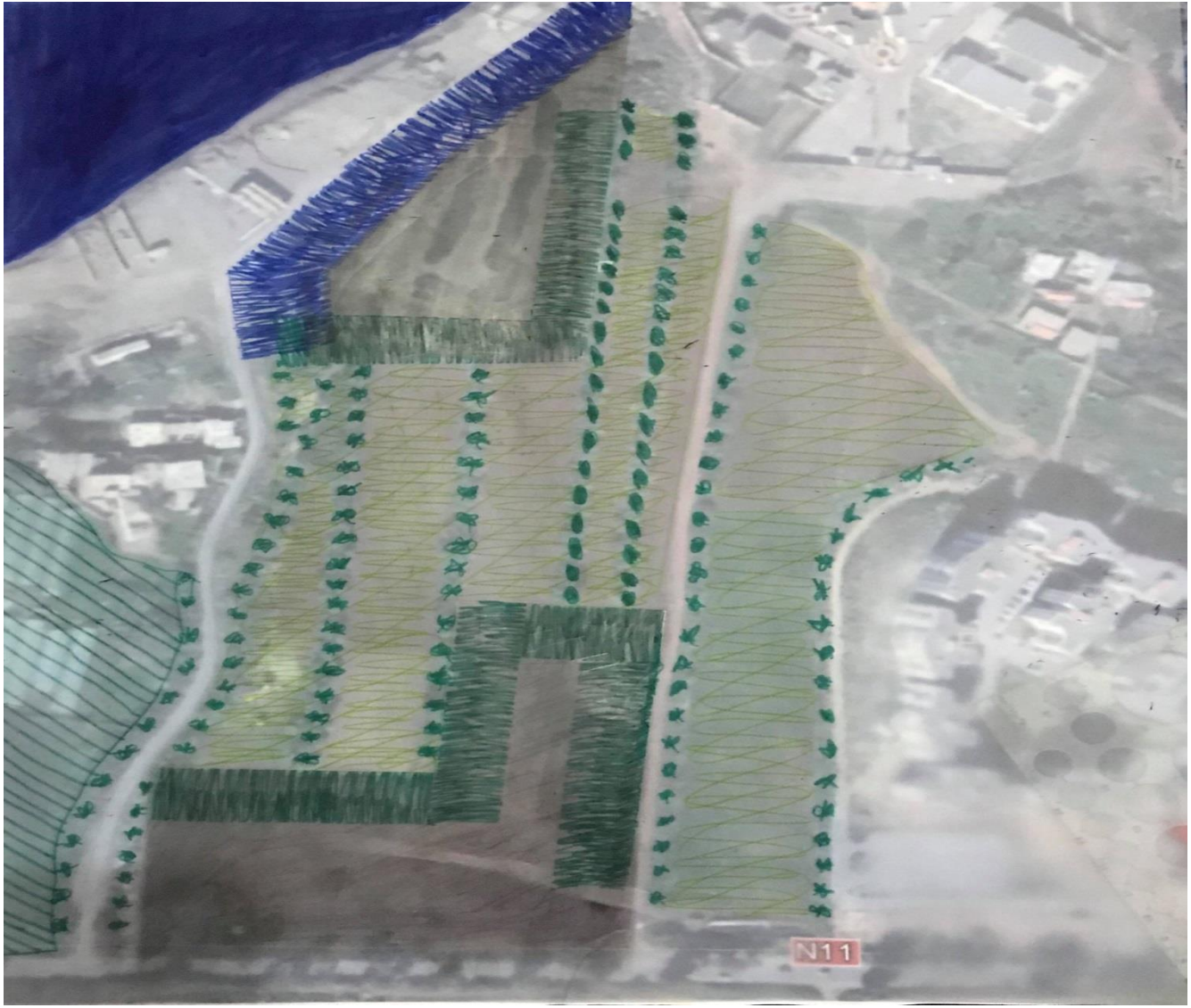


FIGURE 1: CARTE DE STRUCTURE DES ELEMENT NATUREL

LEGENDE

 terrain agricole  Les arbres centenaire  la mer

ETAPE1 :

-la présence des arbres centenaire dans notre terrain est importante donc la pris en considération des ces arbres il fut quelle soit a la hauteur, et vu que il ya a un manque d'espace vert et jardin dans la ville on a décider de créé un parc de grande en vergeure on va maintenir les arbres existants tel qui il sont tout en aménagent le reste du parc.

On a la présence de la mer dans notre terrain quelle va impose une réponse exprimé par une masse bleu.

permanences

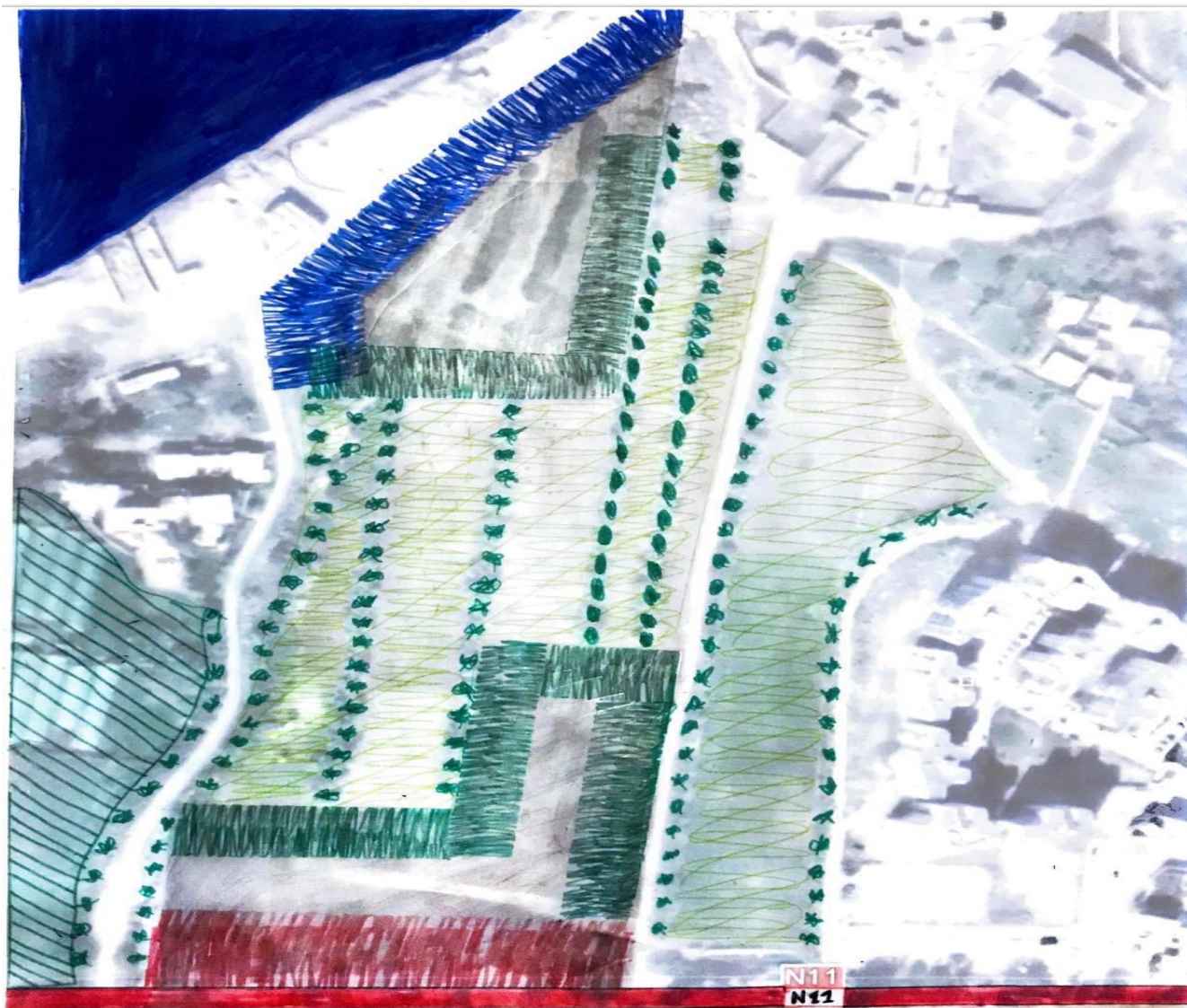


FIGURE 1: CARTE DE STRUCTURE DES ELEMENT NATUREL

LEGENDE

terrain agricole Les arbres centenaire la mer RN11

ETAPE 02

-sur le plan des permanence on a deux élément de fort degré (la mer ,et le parcours territorial),qui affecte notre terrain et imposent une réponse majeur pour profiter de leur présence.

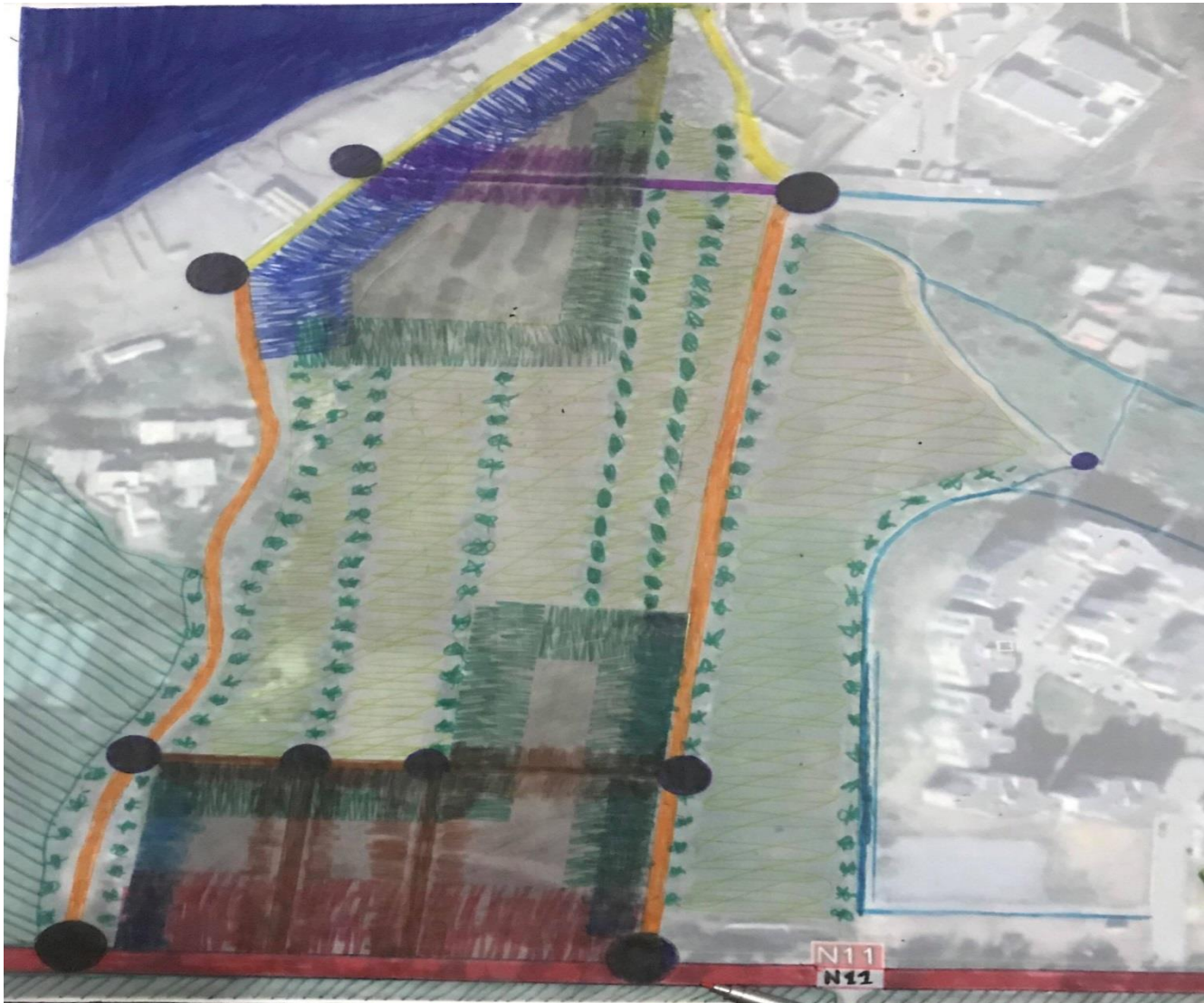


FIGURE 1: CARTE DE STRUCTURE DES ELEMENT NATUREL

LEGENDE

- terrain agricole Les arbres centenaire la mer RN11
 vois secondaire vois préposé vois secondaire proposé

Etape 03

-le parcours territorial le plus ancien de la ville passe a coté de notre terrain, donc son impact sur le terrain sera important ;qu'on a exprimer par une masse rouge sur la carte.

On a interpréter la limite des arbres par des voie pour les joindre avec le parcours territorial et en même temps lies les deux vois secondaire chaque intersection des vois gêner un événement exprimé par des nœuds de différente importance.

Fonctionnel

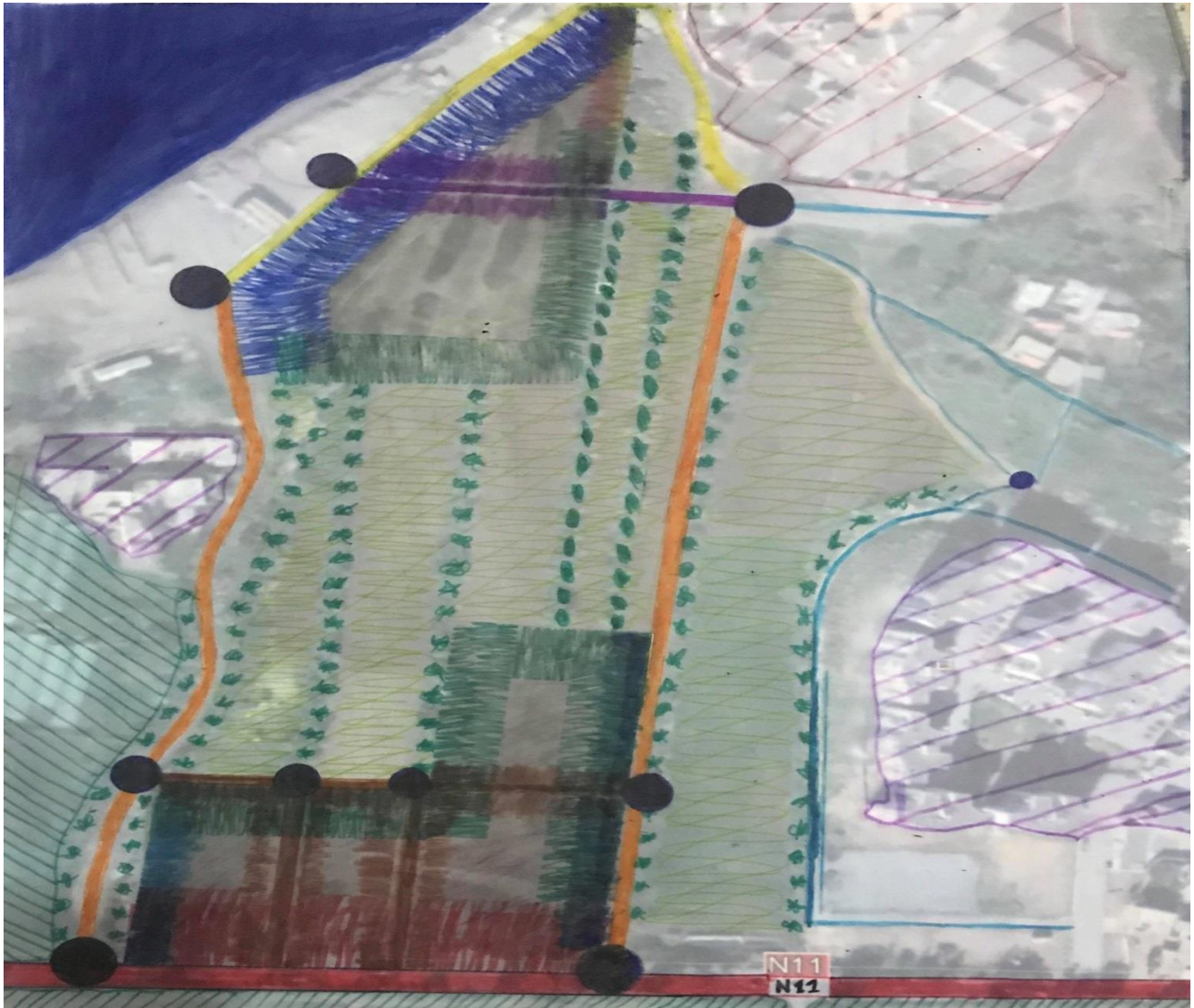


FIGURE 1: CARTE DE STRUCTURE DES ELEMENT NATUREL

Légende

- | | | | | | | | | | |
|--------------------------|------------------|--------------------------|-----------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|------|--------------------------|--------------------|
| <input type="checkbox"/> | terrain agricole | <input type="checkbox"/> | Les arbres centenaire | <input type="checkbox"/> | la mer | <input type="checkbox"/> | RN11 | <input type="checkbox"/> | habitat collectif |
| <input type="checkbox"/> | vois secondaire | <input type="checkbox"/> | vois préposé | <input type="checkbox"/> | vois secondaire propose | <input type="checkbox"/> | crf | <input type="checkbox"/> | habitat individuel |

Etape 04

-notre terrain est entouré de fonction diverse, en a l'habitat collectif et le crf(centre de regroupement familial) donc il va réagira avec chacune de ces fonction d'une manière différente ,et chacune des ces fonction exigera une réponse qui fonctionne avec cette réponse sera exprimer par des masses qui se différent selon leur importance.

La composition urbaine



FIGURE 1: COMPOSITION URBAINE

ETAPE 5

APRES AVOIR FAIT LA SUPERPOSITION DES DIFFERENTES CALQUES ON A OBTENUE UNE CARTE QUI REPRESENTE LA DERNIERE SILHOUETTE DE NOTRE COMPOSITION URBAINE ET QUI EST LE POINT DE DEPART DE NOTRE CONCEPTION DE PROJET ARCHITECTURAL ,LE RESULTAT DE CETTE ETAPE LA PLUS MATURE ET UN NOMBRE DE MASSES BATIS AVEC UN PARC URBAIN CENTRALE QUI VA DEVENIR LE CENTRE DE GRAVITE DE NOTRE COMPOSITION .CES MASSES BATIS SONT ARTICULE AVEC UN SYSTEME D'ARTICULATION QUI SE DIFFERE SELON L'IMPORTANT ET LA DIMENSION DE LA MASSE

Recherche thématique

La définition de commerce

- c'est un domaine d'activité lié à l'achat, à la vente ou à l'échange des produits
- Relation sociales, amicales ou affectives entre plusieurs personnes.

La définition du centre commercial

- Selon le CNCC (conseil National des Centres Commerciaux) :

un centre commercial comprend au moins 20 magasins ou services pour une surface de vente d'au moins 5000 M2

-Un centre commercial est à l'origine un ensemble de points de vente et de points de services regroupés autour d'une ou plusieurs locomotives (Grande surfaces alimentaires et spécialisées) assurant un flux de clientèle potentielle. Dans sa forme la plus simple et la plus courante, un centre commercial est constitué d'une locomotive et d'un ensemble d'enseignes de galeries regroupées au sein d'une galerie marchande.

- Les centres commerciaux sont le plus souvent localisés en périphérie des grandes villes ou agglomérations car ils nécessitent de grandes surfaces foncières consacrées aux espaces de ventes et aux parkings. Ces centres commerciaux sont généralement créés et gérés par des foncières commerciales.

Les types de centre commercial :

Les Centres Commerciaux Régionaux

Leur surface GLA est supérieure à 40 000 m2 et ils totalisent au moins 80 magasins et services situés au centre ville .

Les Grands Centres Commerciaux

Leur surface GLA est supérieure à 20 000 m2 et ils totalisent au moins 40 magasins et services situés dans la périphérie des villes.

Les Petits Centres Commerciaux

Leur surface GLA est supérieure à 5 000 m2 et ils totalisent au moins 20 magasins et services situés dans le centre ville .

Les Centres Commerciaux à thème

Ce sont des centres commerciaux spécialisés, par exemple dans l'équipement de la maison ou les boutiques de fabricants.

les fonctions principales

L'accueil

représente l'espace où se fait le premier contact entre l'utilisateur et l'équipement, c'est donc un espace d'articulation, comme les halls d'accueil et les cours centrales

L'échange

les activités qui prennent en charge cette entité sont des activités destinées à faciliter les contacts économiques, administratifs et les activités commerciales, comme les agences bancaires, les bureaux de transitaires.

-Gestion et logistique

la fonction travail comporte :

-La gestion : tout ce qui concerne la gestion administrative de l'équipement (décision, exécution, location, facturation, coordination et organisation)

-La logistique: c'est une activité qui permet l'entretien des biens matériels ainsi que l'équipement lui-même (locaux techniques.)

La détente et les loisirs

le loisir est une activité qui apporte des satisfactions, ses objectifs sont d'assurer un équilibre psychologique et physique. Il doit être accessible à tous.

EXEMPLE 1 : centre commercial novy smichov

- _ Architecte : Tomas Prouza.
- _ Réalisation:1999 – 2001.
- _ Situation: Prague, République tchèque.
- _ Maître d'ouvrage : Carrefour CR et Delcis

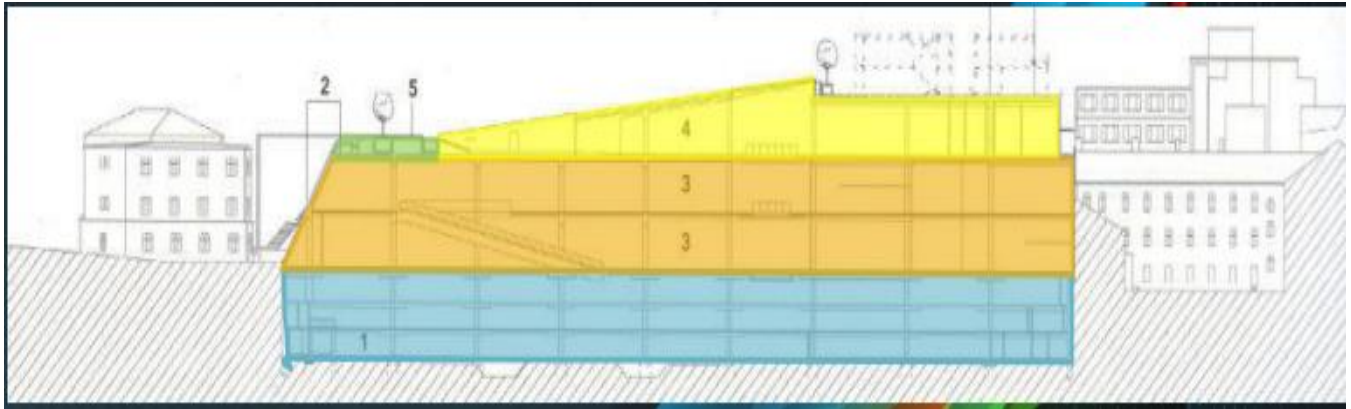
Situation : Au cœur du quartier historique de Smichov

îlots sur le site de l'ancienne usine d'automobiles Tatra

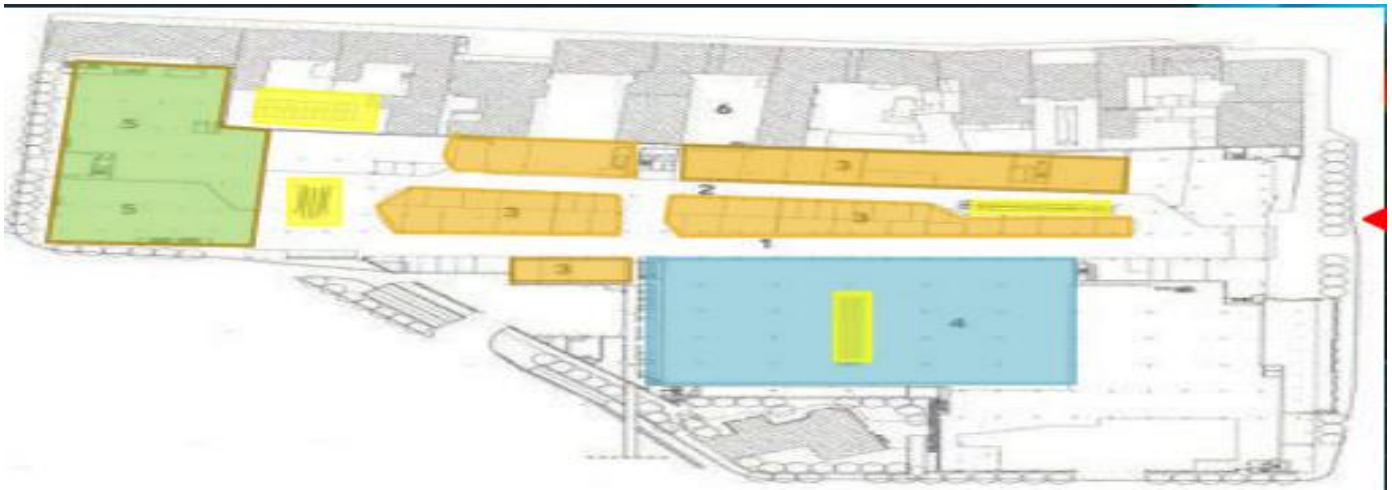
centre commercial Régionaux Novy Smichov se(173250 m2)

fond totalement au bâti environnant, formé d'immeubles et de villas





Coupe longitudinale



Plan de rdc

Circulation et organisation



Le centre commercial est divisé en deux dans la longueur par un passage large de 12 mètres et long de 200 mètres qui assure la connexion la distribution des boutique (3.5m de hauteur) est d'une manière linéaire



Escaliers mécaniques au début des mails permettent aux clients de passer à au différents étage directement



Surmonté d'une verrière qui apporte en abondance la lumière naturelle, l'hypermarché et les boutiques de la galerie marchande. La présence d'arbres améliorer la relation entre l'extérieur et l'intérieur du centre et aide à la aération



La façade principale



La façade secondaire

EXEMPLE 2 :centre commercial coop (LE CARO).

Architecte : Atelier d'Architecture A3.

Réalisation : 2002 – 2004

Situation: fribourg suisse .

Maitre d'ouvrage : Coop Immobilien AG.

Implantation:

Le nouveau Centre commercial de Bulle trouve place en périphérie de la ville, le long de la

route principale en direction de Fribourg, à trois minutes

de la jonction autoroutière, sur une parcelle de 16'000 m2

qui constituait l'un des derniers domaines agricoles en



Plan de masse.



Plan de rdc.



Lignes allongées et transparence des façades

La transparence constitue une caractéristique originale pour ce type de construction, d'ordinaire voulue fermée. Les vitrines du rez et les parties de façades entièrement vitrées concourent donc aussi bien à une approche commerciale qu'à une contribution architecturale et au souci d'intégration des importants volumes.



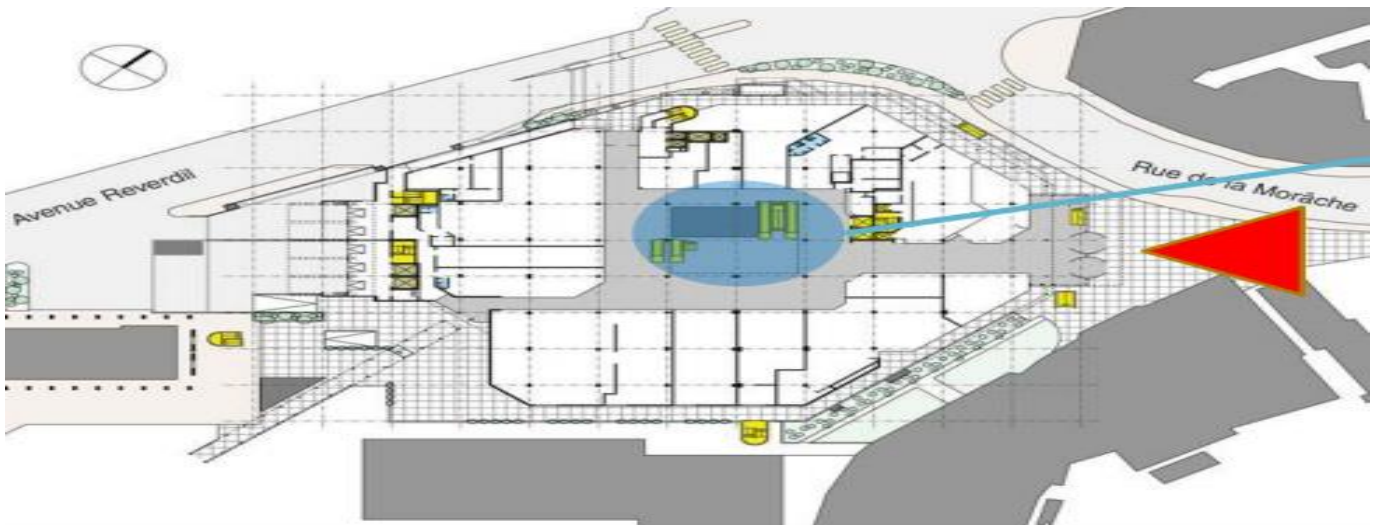
Le projet se compose de deux volumes juxtaposés contribuent à une bonne utilisation du terrain en dépit du rapport favorable entre surface du terrain et volumes construits, ceux-ci n'en représentent pas moins une masse considérable. Le parti adopté permet de minimiser les développements en hauteur notamment ceux que nécessitent les installations techniques. Celles-ci font partie intégrante des volumes principaux et restent peu perceptibles. Les lignes horizontales sont accentuées.

EXEMPLE 3 CENTRE COMMERCIAL NYON "LA COMBE"

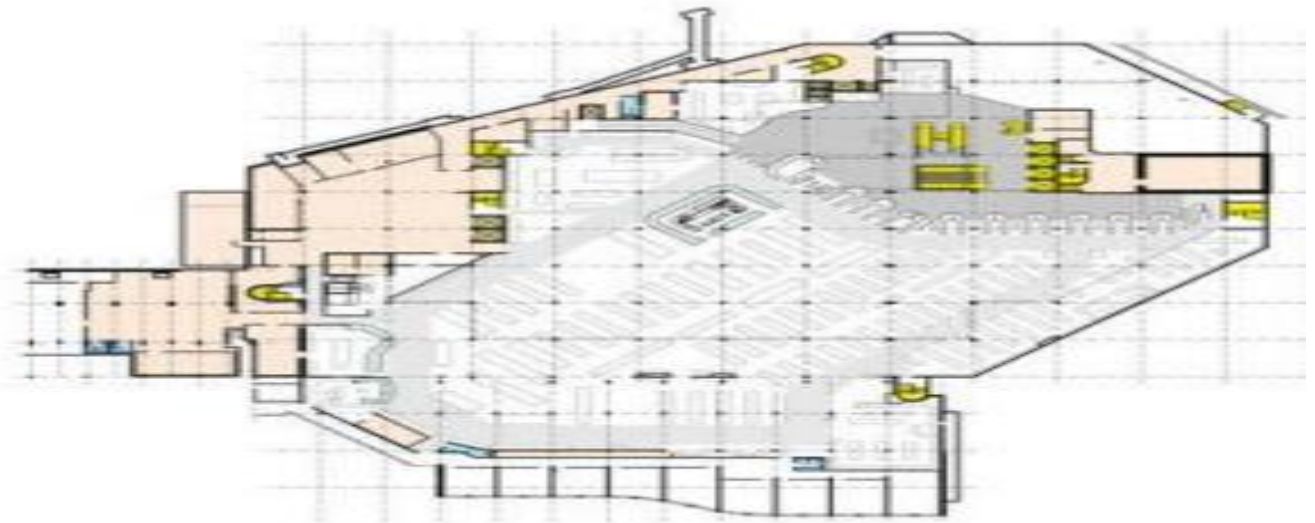
Construction 1979 - 1981

Implantation: au centre de la ville de Nyon, suisse
à deux pas de la gare CFF, l'ouvrage présente une
géométrie relativement complexe, liée à la nature du
tissu urbain





PLAN RDC

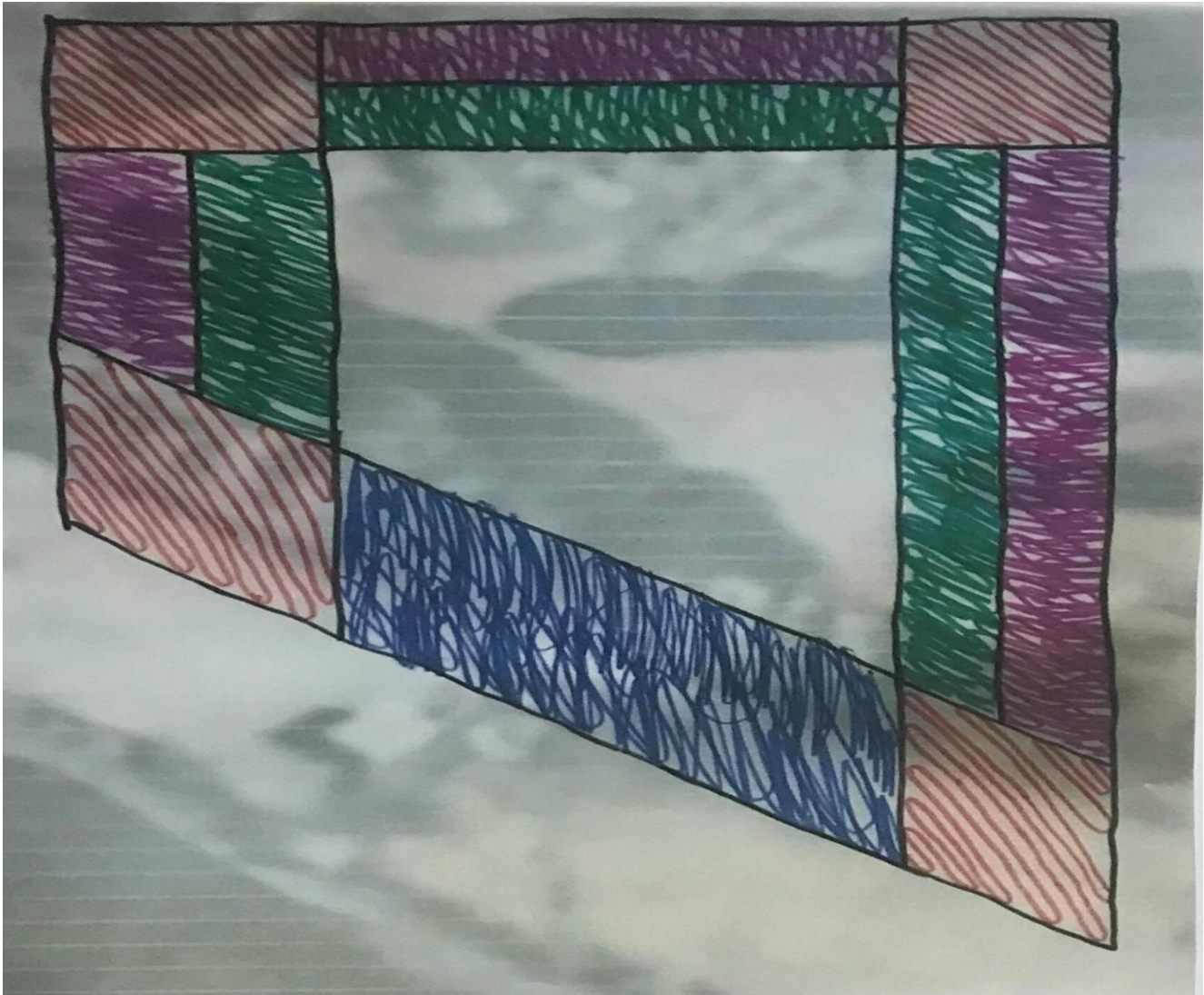


Plan de 1er étage



éclairage zénithal

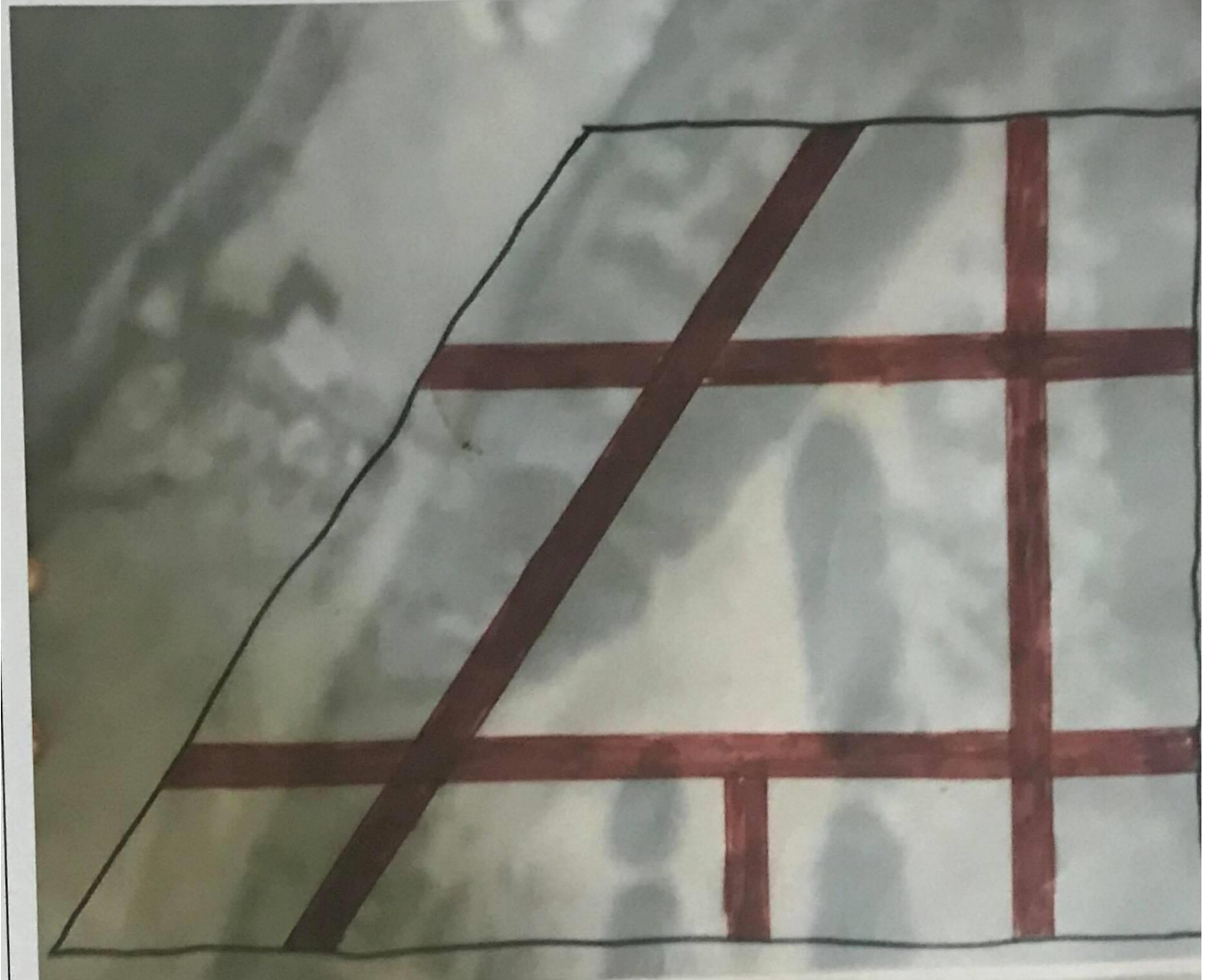
La genèse de projet



Etape 1

Les masses bâties vont se subdiviser en deux parties pour réagir d'une part avec le cœur d'îlot avec des activités en continuité, et d'une autre part avec les ingrédients en relation avec le terrain (parc urbain, crf) mis à part la masse bleue qui est en contact avec la mer ou elle va comporter des fonctions qui répondent à la mer.

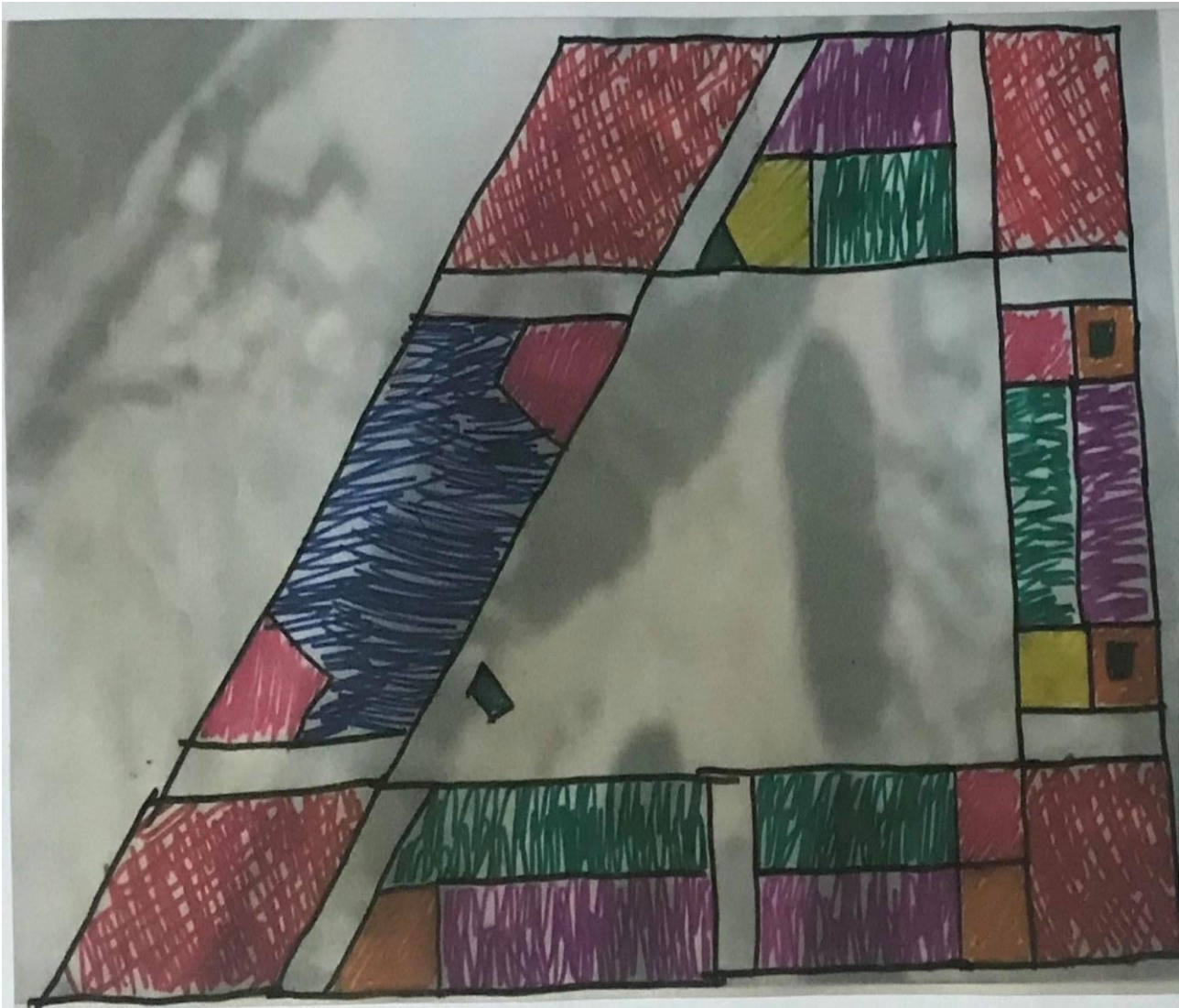
Les masses des angles abriteront des fonctions répondant à deux ingrédients, cette fonction est la restauration.



Etape 2

Parcours urbains

On a créé ces passages urbains au niveau des articulations pour créer une vie à l'intérieur et pour intégrer le cœur d'îlot avec ce qui se passe à l'extérieur en même temps c'est une manière d'inviter les gens, et donc on a préféré réfléchir à un projet qui offre plusieurs alternatives aux gens qui puissent passer par différents chemins et qui puissent utiliser cet espace de différente manière

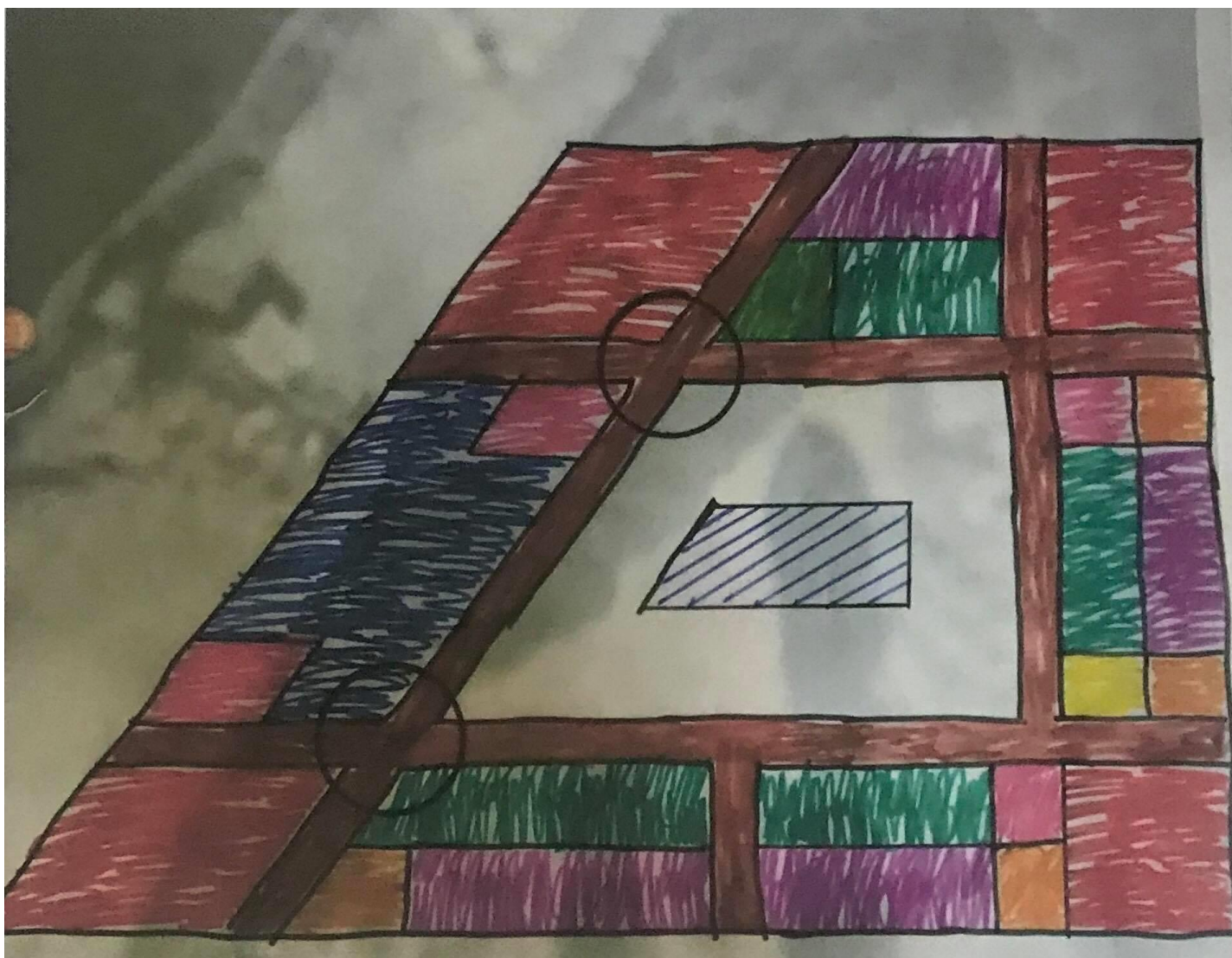


ETAPE 3

Les articulations résultantes sont hiérarchisées selon leur importance et abriteront des éléments de nombre et d'importance adéquate

La circulation verticale est assurée par des ascenseurs et des escaliers concernant les escaliers on a deux types :

Un escalier urbain qui dessert le centre commercial et l'autre qui est privé et qui dessert l'habitat pour que l'habitant ne soit pas obligé de partager le même escalier



ETAPE 4

Cœur d'îlot

Comme un élément qui peut contenir des espaces vert, une fontaine et des kiosques pour densifier le commerce l'intersection des passages urbains avec des articulations majeure génèrent des événements représenté par des nœuds et interprétée par des espaces circulaire.

Dossier graphique

Figure 2.1 . Deux scénarii de la croissance urbaine dans l'aire urbaine dijonnaise

Figure 2.2 . la croissons la ville de shangai

Figure 2.3 . la croissons la ville de tokyo

Figure 2.4 . la croissons la ville de mexico

Figure 2.4 Ortho photo du Flon, Google Earth

Figure 2.5 Carte du Flon en 1920, site vierge, suisse

Figure 2.6 Topo Carte du Flon en 1940, site industrialisé, Suisse Topo

Figure 2.7 Carte du Flon en 1985, site à l'état d'étalement urbain, suisse Topo

Figure 2.8 ligne ferroviaire Flon -Sébeillon

Figure 2.9 Rue du Port-Franc

Figure 2.10 Rue du Port-Franc

Figure 2.11 Voie du Chariot

Figure 2.12 Le quartier du Flon depuis la place de l'Europe

Figure 2.13 Parking du centre

Figure 2.14 Le quartier du Flon depuis la grande place

Figure 2.15 Le quartier du Flon depuis la petite place

Figure 2.16 rue de Bourg

Figure 2.17 Le quartier du Flon depuis la rue de Genève

Figure 2.18 Bâtiment a Lausanne abritant des fonction commercial

Figure 2.19 le cinéma Pathé du Flon

Figure 2.20 Centre hospitalier du quartier

Figure 2.21 Le quartier du Flon et ses limites

Figure 2.22 La vallée de Rhône

Figure 2.23 La vallée de Rhône

Figure 2.24 La vallée de Rhône

Figure 2.25 Aménagement paysagé au Lignon

Figure 2.26 Aménagement paysagé au Lignon

Figure 2.27 Réseau routier dans le Lignon

Figure 2.28 la route du Bois-des-frères Genève

Figure 2.29 Parking du centre commercial au Lignon

Figure 2.30 Parking le long d'une route au Lignon

Figure 2.31 arrêt de bus du Lignon

Figure 2.32 Passerelle du Lignon, Vernier, Suisse

Figure 2.33 Le Lignon depuis la place des tours

Figure 2.34 Le bâtiment principal et la tour de Lignon

Figure 2.35 Centre commercial cite de Lignon

Figure 2.36 Piscine du lignon en plein air

Figure 2.37 Piscine de la tour du lignon

Figure 2.38 L'école de cite du Lignon

Figure 2.39 La crèche de Lignon

Figure 2.40 Eglise de lignon

Figure 2.41 Cambridge GB

Dans le but d'analyser notre ville et pour mieux la comprendre ,nous avons choisi une méthode d'analyse qui est celle de VITTORIO SPIGAI et ALBERT LEVY ,elle permet d'identifier le caractère de l'Urbain selon deux lecture (lecture diachronique et lecture synchronique)

Au niveau de l'analyse diachronique on étudie la naissance et la croissance de la ville et la structure naturelle du territoire

méthode de SPIGAI et LEVY vise à l'identification des caractères de l'urbain et extraire les défaillances pour chaque structure composante la ville étudiée, soit sur le plan graphique ou sur documents écrits, qui fait la localisation d'une problématique par une analyse de la ville sur deux directions le diachronique et le synchronique.